

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2023

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2023





# RAPPORT MORAL du Président

François CUILLANDRE  
PRÉSIDENT DE L'ADEUPA

L'année 2022 est la deuxième année de mise en œuvre du programme partenarial cadre triennal 2021-2023 adopté en 2020, qui s'articule autour de cinq axes de travail. Comme l'an dernier, le rapport d'activité est présenté sur la base de ces orientations, ce qui permet d'avoir une vision stratégique des expertises déployées par l'agence sur différents sujets : planification, habitat, solidarités, démographie, urbanisme, économie, mobilités, environnement.

Sur ce dernier sujet, suite au recrutement d'un chargé d'études spécialisé en 2021, l'Adeupa est montée en puissance et structure ses outils d'observation sur les questions liées à l'eau ou à l'énergie par exemple.

Du point de vue des activités marquantes de l'équipe en 2022, on peut évoquer en premier lieu la poursuite de l'accompagnement à l'élaboration de différents projets de territoire (finalisation pour la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et réalisation complète pour la Communauté de communes de Haute-Cornouaille), qui au-delà de l'apport de contenus illustre la valeur ajoutée de l'Adeupa en matière d'animation et d'organisation d'échanges et de débats entre les élus dans les territoires.

La planification est demeurée un axe majeur dans l'activité de l'équipe. Outre la poursuite du travail sur la révision du Scot du Pays de Brest, l'élaboration de celui du Pays de Morlaix a été lancée au deuxième semestre. Par ailleurs, le club PLUI a continué à se réunir à un rythme soutenu, afin d'accompagner efficacement et de manière réactive les territoires dans la mise en œuvre des dispositions de la loi Climat et résilience, tout particulièrement sur le zéro artificialisation nette, qui constituera un fil rouge des activités de l'Adeupa dans les prochaines années.

Sur les enjeux d'observation foncière, la Région a d'ailleurs souhaité élargir l'utilisation du modèle d'occupation des sols (MOS), outil lancé par l'Adeupa voilà plusieurs années, à l'ensemble des territoires bretons, ce qui permet d'objectiver de manière comparée la consommation et l'affectation des sols. Un partenariat spécifique a été engagé en ce sens, en lien avec les autres agences d'urbanisme bretonnes.

L'accompagnement des territoires dans leurs projets urbains d'envergure a été illustré cette année par la fin du travail sur le schéma directeur de centre-ville à Saint-Brieuc et le lancement du travail sur le centre-ville reconstruit de Brest, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « démonstrateur de la ville durable ».

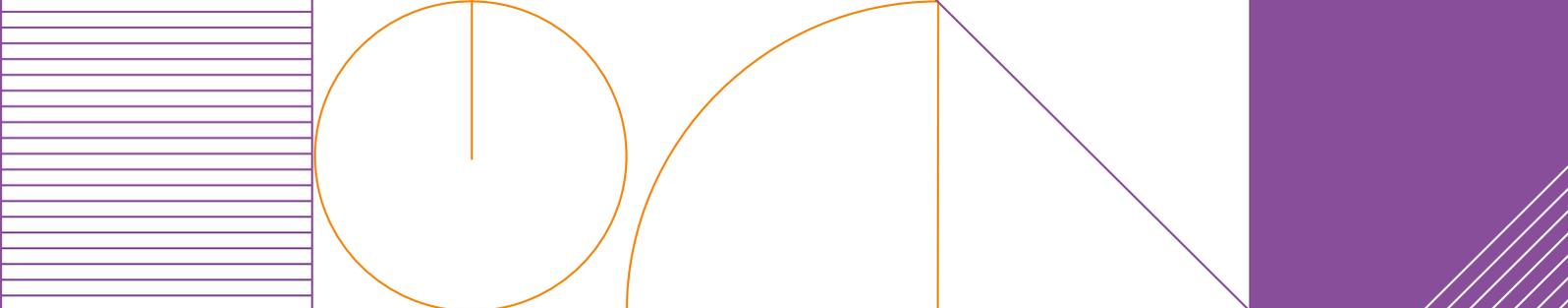
Il convient de souligner aussi le lancement du travail partenarial sur la préfiguration d'un tiers de confiance en matière de gestion de la donnée. Cette question devient en effet de plus en plus prégnante, et les enjeux sont majeurs pour l'évolution des politiques publiques et l'amélioration des services aux habitantes et habitants de nos territoires.

L'agence a d'ailleurs un souci constant d'élargir ses partenariats pour disposer d'un maximum de données pertinentes. On peut citer à ce titre pour 2022 la convention signée avec la société publique locale Eau du Ponant sur le partage de données de consommation d'eau.

Du point de vue de l'organisation, 2022 a constitué la première année depuis deux ans pendant laquelle l'équipe n'a pas été soumise à un télétravail collectif forcé du fait des contraintes sanitaires. Cela a constitué un indéniable plus dans l'intégration au collectif des nombreux nouveaux collègues arrivés en 2020 et 2021.

L'année a enfin été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur au mois de mars. Il a engagé dès septembre une démarche de projet d'agence qui doit, en co-construction entre les adhérents et l'équipe, fixer un cap et une visibilité pour l'association dans les prochaines années.

Pour conclure ce rapport moral je reprends volontiers à mon compte la phrase utilisée pour engager cette démarche : « Les transitions dans l'Ouest breton : quelles évolutions de l'Adeupa pour conserver un coup d'avance ». Il nous appartient désormais collectivement de voir de quelle ingénierie nous souhaitons disposer durablement pour mieux appréhender l'évolution des phénomènes sociaux et environnementaux et bien cibler les politiques publiques dans l'Ouest breton.



# SOMMAIRE

**COMPRENDRE** 07  
et anticiper les modes de vie

---

**PENSER** 15  
l'évolution des espaces  
urbains, périurbains, ruraux,  
littoraux ou maritimes

---

**CONSTRUIRE** 23  
collectivement l'avenir  
d'un Ouest breton inventif et attractif

---

**RAPPORT  
FINANCIER** 33

---

**EXPLORER** 11  
de nouveaux modèles  
économiques dans le contexte  
de transition écologique

---

**ACCOMPAGNER** 19  
les évolutions  
institutionnelles

---

**ADAPTER** 27  
les modes d'intervention  
de l'Adeupa

---

**PROGRAMME** 37  
de travail partenarial  
2023

---

# L'AGENCE D'URBANISME

## Brest-Bretagne

29  
membres\*

- ♦ Brest métropole
- ♦ État
- ♦ Conseil régional de Bretagne
- ♦ Conseil départemental du Finistère
- ♦ Communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas
- ♦ Pôle métropolitain du pays de Brest
- ♦ Communautés de communes du Pays de Brest :  
Lesneven Côte des légendes, Pays des Abers, Pays d'Iroise,  
Pleyben-Châteaulin-Porzay, Presqu'île de Crozon-Aulne maritime
- ♦ Communauté d'agglomération de Morlaix
- ♦ Communauté de communes du pays de Landivisiau
- ♦ Lannion-Trégor Communauté
- ♦ Guingamp-Paimpol Agglomération
- ♦ Leff Armor Communauté
- ♦ Saint-Brieuc Armor Agglomération
- ♦ Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Centre Ouest Bretagne
- ♦ Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Morlaix
- ♦ Université de Bretagne occidentale
- ♦ Centre hospitalier régional universitaire de Brest
- ♦ Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
- ♦ Chambre d'agriculture du Finistère
- ♦ Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest
- ♦ Établissement public foncier de Bretagne
- ♦ Brest métropole Habitat
- ♦ Défis Emploi Pays de Brest
- ♦ Centre communal d'action sociale de Brest

Membre associé : Technopôle Brest-Iroise  
\*au 31/12/2022

### Collectivités membres :

-  EPCI
-  Pays
-  Conseil départemental du Finistère
-  Conseil régional de Bretagne

### Réseaux :

-  Agglomérations de l'Ouest breton
-  Pôle métropolitain Loire-Bretagne :  
Angers, Brest, Nantes, Rennes
-  Siège des agences d'urbanisme
-  Préfecture

# L'ACTUALITÉ DE L'Adeupa est relayée sur différents médias

LE SITE INTERNET POUR CONSULTER TOUTES LES PUBLICATIONS EN LIGNE ET UNE LETTRE D'INFORMATION POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ



[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)

Sur le site, la possibilité de s'abonner à la lettre d'information et à la veille hebdomadaire.

ADEUPA GÉODATA, UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE POUR CRÉER, CONSULTER, EXPORTER DES DONNÉES, DES CARTES, DES TABLEAUX DE BORD NUMÉRIQUES

 Adeupa Géodata

**DATAGENCESBRETAGNE**  
le portail de données des agences d'urbanisme et de développement bretonnes



UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET UNE PLATEFORME VIDÉO





François MARTIN

DDTM29 - CHEF DE LA MISSION CONSEIL EN STRATÉGIES TERRITORIALES

Patricia SALAÜN-KERHORNOU  
VICE-PRÉSIDENTE DE BREST MÉTROPOLE

# PAROLES d'acteurs

OBSERVATOIRE DES LOYERS DE BREST MÉTROPOLE

## Quels ont été l'utilité et l'usage des apports ?

**F.M.** Pour la DDTM, les éléments de connaissance produits par cet observatoire sont très précieux car ils éclairent et permettent d'apprécier les tensions sur le marché du logement au sens large, c'est-à-dire au-delà de la seule question de l'accès au logement locatif social et plus globalement sur la question de l'habitat.

**P.S.K.** Avec 5 000 références de loyers collectées en 2022 (18 % du parc locatif), l'Adeupa a pu analyser finement les niveaux de loyers dans la métropole brestoïse. Ainsi, les professionnels de l'immobilier comme les particuliers disposent d'une meilleure connaissance du marché locatif privé permettant de fixer les loyers de relocation au plus près de la réalité du marché. Cette connaissance permet également à la Métropole de cibler plus finement ses politiques locales dans un contexte de hausse globale des loyers comme des coûts de l'immobilier. Les données sont ainsi régulièrement utilisées par la collectivité pour préparer ses commissions « diversification de l'offre » et échanger avec les professionnels.

## Dans quel cadre ces apports ont-ils été exploités, partagés ?

**F.M.** Ces données et informations sont bien connues et appropriées par nos services en charge des politiques de l'habitat, du logement et de la construction, notamment dans le cadre de la programmation des financements de l'État et de l'élaboration des documents de planification.

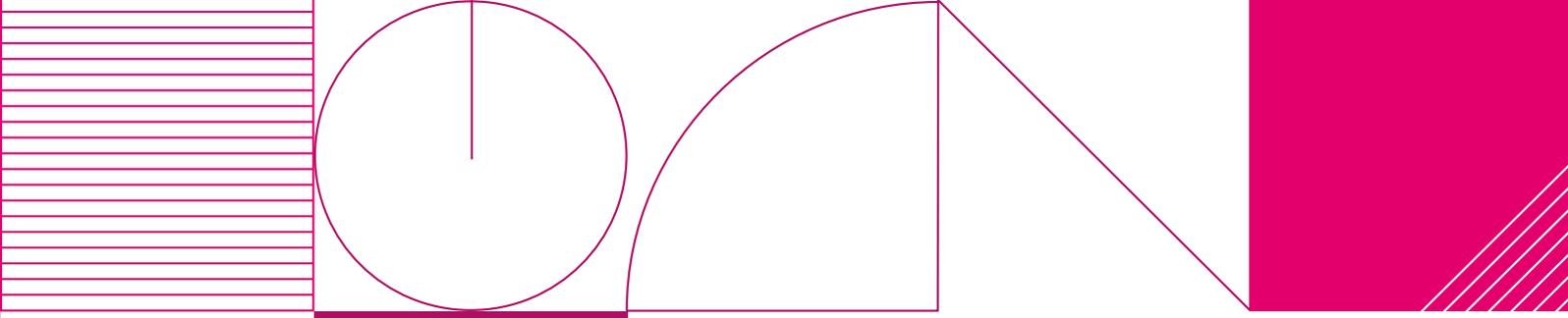
**P.S.K.** L'observatoire de l'habitat est présenté chaque année lors de deux réunions à l'ensemble des partenaires impliqués sur la question du locatif : État, agences immobilières et leurs fédérations, Adil, associations de consommateurs, AIVS, Action logement, etc.

Partager les résultats de l'enquête annuelle fédère les participants et crée une connaissance commune. L'observatoire, agréé par le Préfet en février 2021, appartient au réseau national des OLL, sa diffusion et sa reconnaissance sont donc nationales, via le site des OLL et l'Anil. Il permet de s'inscrire dans un paysage partagé, et s'articule par ailleurs très bien avec l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de la métropole, également animé par l'Adeupa depuis son agrément.

## Comment imaginez-vous les collaborations à venir autour de ce projet ?

**F.M.** L'Adeupa est pleinement dans son rôle d'agence d'urbanisme en assurant cette veille en continu et en partageant les données et les analyses de cet observatoire avec ses membres et adhérents. La DDTM souhaite vivement que cette mission soit pérennisée.

**P.S.K.** En 2023, Brest accueillera la rencontre nationale annuelle des observatoires des loyers. Entre 40 et 60 participants sont attendus provenant de la France entière. L'observatoire brestoïse sera également présenté lors d'une rencontre régionale à Rennes.



01

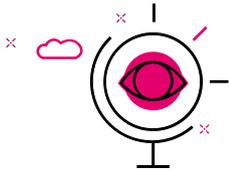
# COMPRENDRE

## et anticiper les modes de vie

---

**L**es modes de vie des habitantes et habitants des territoires de l'Ouest breton évoluent rapidement, à différents niveaux. Pour adapter efficacement les politiques publiques, il convient donc de bien analyser ces phénomènes. Il s'agit par exemple de cerner de quelle façon les nouvelles manières d'habiter et de se déplacer modifient le rapport à l'espace et aux temps de vie, aux relations entre les personnes, aux équilibres des territoires.

L'Adeupa continue ainsi, à travers ses outils d'observation, à documenter et à objectiver ces questions, en exploitant de plus en plus de données et en y agrégeant autant que possible des approches qualitatives. Celles-ci mobilisent, dans une approche transversale, les multiples expertises métiers de l'équipe de l'agence sur l'habitat, les mobilités, la sociologie et la démographie notamment. Cette exigence constitue la garantie d'une vision globale et équilibrée des enjeux liés aux transitions avec la nécessité de traiter de front et de manière complémentaire les problématiques environnementales et les questions sociales.



## MESURER dans la durée l'évolution des tendances lourdes du territoire

L'Adeupa a souhaité analyser les conséquences de la crise du Covid sur les dynamiques territoriales en matière de modes de vie, d'économie, d'occupation des espaces et de fonctionnement institutionnel. En écho à l'étude de 2020 « L'Ouest breton en transitions », il s'agit d'illustrer l'évolution des tendances lourdes et la capacité de résilience des acteurs des territoires face aux chocs. Cette étude sera publiée à la fin du premier trimestre 2023.

Le document final de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) du CCAS de la ville de Brest a été livré au premier semestre 2022. Il permet d'avoir une analyse globale des phénomènes de vulnérabilité sur plusieurs aspects : logement, santé, alimentation, accès au sport et à la culture, accès à la formation, lien social... L'ABS traduit bien l'intérêt de combiner analyses statistiques et enquêtes plus qualitatives pour une meilleure approche des sujets. Le CCAS a également bénéficié du concours de l'Adeupa dans le cadre du recensement de la population des sans-abris, au moment de la première Nuit de la solidarité.

Dans le cadre de l'observatoire social de Brest métropole, des portraits sociaux des quartiers de la politique de la ville ont été actualisés au service de l'évaluation du contrat de ville de Brest métropole, avec un focus sur le quartier de Pontanézen, dix ans après la fin de son opération de renouvellement urbain. Ces fiches



portraits ont été enrichies à l'occasion de diverses présentations aux acteurs locaux.

Pour poursuivre l'étude de l'évolution des modes de déplacements, l'observatoire des mobilités de l'Ouest breton a publié une étude pour illustrer la place de la marche comme véritable mode de déplacement, en illustrant le propos avec des expériences réussies en la matière.

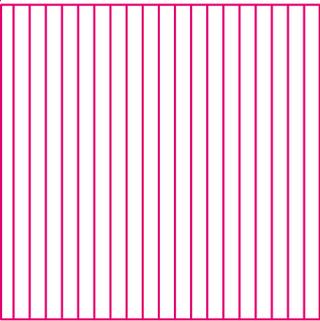


## ANALYSER les transformations démographiques du territoire

Dans l'Ouest breton comme ailleurs, des évolutions démographiques de fond sont à l'œuvre. Sur la base des données de recensement et de prospective démographique produites par l'Insee, l'Adeupa actualise en continu ses analyses qui permettent d'étayer l'ensemble des travaux.

À ce titre, et compte tenu de l'ampleur du phénomène dans nos territoires, l'observatoire du vieillissement conserve une acuité particulière. Il a contribué en 2022





# DÉCRYPTER les nouvelles manières d'habiter

Le logement est un sujet de préoccupation majeur en ce moment, pour objectiver les tensions sur le marché, les effets d'éviction, mesurer l'évolution des prix, évaluer l'adéquation du parc aux nouveaux besoins...

Forte de son expertise en la matière, l'Adeupa met à disposition ses connaissances à travers les observatoires de l'habitat, tant à l'échelle finistérienne qu'à celle des EPCI adhérents. Dans ce cadre, l'étude thématique sur la vacance de logements et ses déclinaisons locales ont été publiées au premier semestre 2022.

L'observatoire des loyers de la métropole, mis en œuvre dans le cadre du dispositif national d'observation, permet d'illustrer dans la durée les tensions qui existent aujourd'hui sur le marché brestois.

Les observatoires des copropriétés de Brest métropole et Sbaa offrent de leur côté désormais des mises à jour plus fréquentes.

L'agence accompagne également méthodologiquement les collectivités à travers un tableau de bord de suivi de la politique de l'habitat, qui permet aux EPCI qui le souhaitent de consolider leurs données et propose une lecture territorialisée de leur marché du logement.

En 2022, l'élaboration du troisième PLH de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a été engagée et l'évaluation à mi-parcours de celui de la Communauté de communes du Pays d'Iroise a été réalisée, accompagnée d'une analyse de marché.

Les interventions sur les politiques d'attributions en matière de logements sociaux ont quant à elles concerné les territoires de Brest, Morlaix, Lannion et Saint-Brieuc.



au diagnostic préalable à l'élaboration du plan « bien vieillir » du Conseil départemental du Finistère.

L'année a également été mise à profit pour éclairer les spécificités démographiques du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération ou pour alimenter la démarche de prospective sur l'accès à la ressource en eau Finistère eau potable 2050 engagée par le Conseil départemental.

S'agissant spécifiquement de la population étudiante, des études plus fines sont menées dans le cadre des observatoires du logement étudiant de Brest et de Saint-Brieuc, ce sujet étant de plus en plus prégnant dans l'Ouest breton sur l'adéquation offre/demande.

Enfin, l'observatoire de la vie collégienne en Finistère continue à fournir au Conseil départemental des clefs dans la gestion prévisionnelle des effectifs de tous les collèges du département.



Claudie BALCON

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN  
CÔTES DES LÉGENDES

# PAROLES d'acteurs

## PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

### Quels ont été l'utilité et l'usage des apports de l'Adeupa ?

**C.B.** Dans le prolongement du premier portrait économique de territoire réalisé en 2018 par l'Adeupa, la CLCL a souhaité en 2022 actualiser, approfondir et objectiver l'analyse de la situation économique de son territoire au regard de la conjoncture actuelle qui fait suite à plusieurs années de crise.

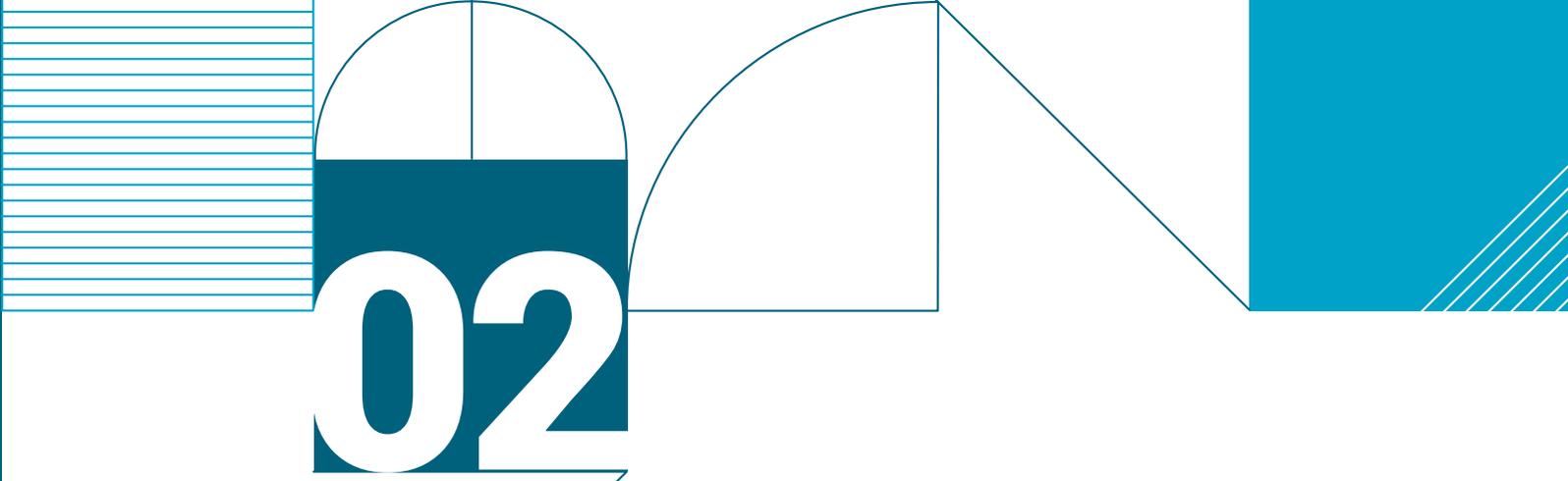
L'Adeupa a su parfaitement répondre à nos attentes en proposant une méthode de travail collaborative et agile croisant différentes compétences telles que l'économie, le tourisme ou encore l'aménagement pour aboutir à un portrait de territoire très complet.

### Dans quel cadre ces apports ont-ils été exploités, partagés ?

**C.B.** Ce nouveau portrait permet d'aller plus loin sur les données essentielles de l'emploi, de population et plus généralement de la physionomie économique globale de notre territoire. Les données et indicateurs qui s'y trouvent et leur suivi dans le temps sont très précieux dans la mise en place de politiques et stratégies futures de développement et d'attractivité notamment. Le document est aujourd'hui à la disposition de tous : habitants, entreprises, collectivités, partenaires qui peuvent y trouver toutes les données nécessaires dans le cadre d'une recherche d'emploi ou encore pour trouver les premières informations dans le cadre d'une étude de marché...

### Comment imaginez-vous les collaborations à venir autour de ce projet ?

**C.B.** Nous imaginons de nouvelles collaborations à partir de cet outil par la mise à jour régulière d'indicateurs et le partage de ceux-ci via une communication dédiée ou encore la présentation ponctuelle par l'Adeupa de données lors de réunions thématiques de territoire.



# 02

## EXPLORER

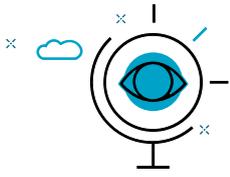
### de nouveaux modèles économiques dans le contexte de transition écologique

---

**L**es questions économiques sont pleinement intégrées dans les débats autour des transitions, avec l'enjeu là aussi de faire évoluer les modèles de manière à s'adapter au mieux aux nouvelles réalités. En l'espèce, la pandémie Covid-19 a contribué à confirmer l'importance de sujets déjà apparus dans les politiques publiques ces dernières années, comme les circuits courts ou l'économie circulaire par exemple. Par ailleurs, les enjeux climatiques ou démographiques offrent différentes opportunités sur les champs de l'innovation et de l'emploi (énergies renouvelables, nouveaux services à la personne...).

Sur tous ces sujets, l'Adeupa s'efforce d'éclairer les actions des décideurs locaux à travers, à la fois des diagnostics et des études ciblées. Dans ce cadre, la question de l'attractivité du territoire et la capacité à valoriser ses atouts et ses filières fortes demeurent bien entendu des axes privilégiés.

---



# OBJECTIVER

## les impacts des initiatives des acteurs locaux

Dans l'évaluation des politiques publiques, l'analyse des impacts des actions, au sens le plus large possible, revêt une importance majeure.

À ce titre, un observatoire des impacts socio-économiques de « Mon réseau grandit » a été engagé en 2022 pour mesurer différents effets des projets de transport en commun en site propre de Brest métropole (d'un point de vue économique, social...). Dans la continuité de l'observatoire déployé pour la première ligne de tramway, il intégrera des éléments d'analyse avant, pendant, et après le chantier.

En matière de logistique urbaine, l'Adeupa a produit des éléments de diagnostic dans le cadre du programme national Interlud dans lequel est engagée Brest métropole. En lien notamment avec la mise en place des zones à faible émission, il s'agit d'étudier les conditions de la mise en place d'un transport de marchandises plus décarboné dans un espace urbain fortement contraint.

Par ailleurs, un travail sur la fiscalité économique a été engagé sur Brest métropole. Il vise à fournir des éléments objectifs sur les recettes et les coûts liés à l'accueil d'activités économiques. Les enseignements qui en seront tirés pourront s'avérer utiles pour d'autres territoires d'un point de vue méthodologique.



# MESURER

## les spécificités économiques des territoires



L'Adeupa accompagne les EPCI adhérents dans la structuration d'observatoires économiques, en calibrant la réponse en fonction des besoins spécifiquement identifiés.

L'agence a par ailleurs produit en 2022 deux portraits économiques de territoires, pour les Communautés de communes Lesneven Côte des légendes et Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Ces documents offrent une vision transversale de la réalité économique de ces territoires. En outre, le travail sur le portrait économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération se poursuit et fera l'objet d'une publication en 2023.

L'Adeupa a également poursuivi sa contribution à la stratégie métropolitaine de développement économique finalisée à l'automne, en apportant de nombreux éléments de diagnostic.

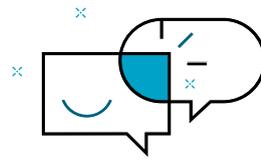


De manière plus ciblée, l'Adeupa a fourni à Saint-Brieuc Armor Agglomération des éléments de connaissances sur la filière énergétique, secteur potentiellement porteur sur ce territoire.

Enfin, le travail d'envergure sur la filière culturelle dans l'Ouest breton s'est poursuivi tout au long de l'année, et donnera lieu à une publication au premier semestre 2023.

Au niveau national, l'agence a contribué au dossier de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme sur l'évolution des emplois dans le commerce.

## Les ateliers des Capucins



# VALORISER

## les atouts économiques de l'Ouest breton

L'observatoire du tourisme du Pays de Brest continue son développement, et s'efforce de cerner de plus en plus finement la réalité et le poids de la filière sur le territoire.



De manière plus ciblée, un travail a été mené sur l'impact économique des Capucins, opération emblématique du projet urbain brestois. Ce travail s'inscrit dans la même logique que les travaux qui ont pu être réalisés ces dernières années sur l'impact dans le département du départ du Tour de France 2021 ou des fêtes maritimes de Brest.





Jean-Paul Vermot

PRÉSIDENT DE MORLAIX COMMUNAUTÉ,  
PRÉSIDENT DU PETR DU PAYS DE MORLAIX

# PAROLES d'acteurs

SCOT DU PAYS DE MORLAIX

## Quels ont été l'utilité et l'usage des apports de l'Adeupa ?

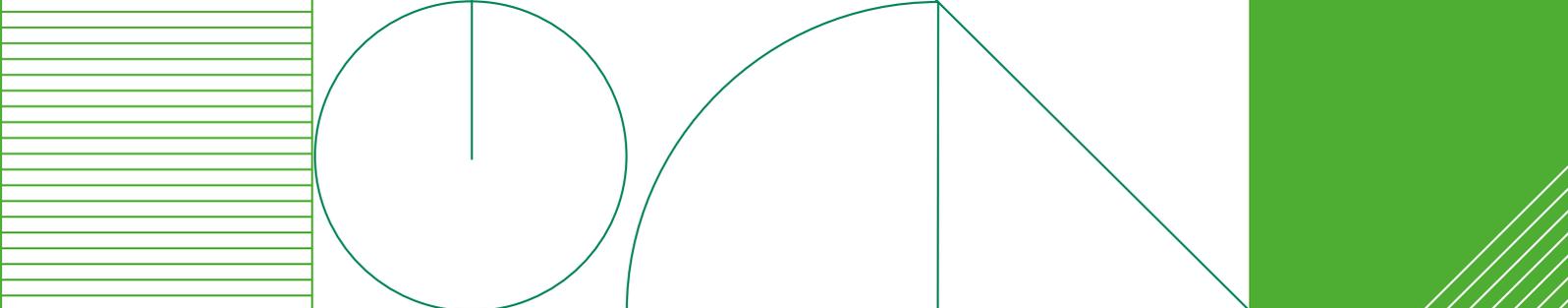
**J.-P.V.** L'agence propose un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage précieux puisqu'elle regroupe dans une même structure une expertise technique dans les différents domaines de l'aménagement. C'est donc une solution facilitante pour les territoires d'avoir un seul interlocuteur en capacité de produire des analyses sur l'habitat, le développement économique, l'évolution des paysages et des modes de vie, l'urbanisme, la consommation d'espaces. Dans le cadre du lancement du Scot du Pays de Morlaix, premier Scot à cette échelle, nous avons apprécié l'engagement de l'agence sur le terrain, en prise directe avec le territoire. Les premières réalisations et ateliers animés par l'Adeupa en ont été l'illustration.

## Dans quel cadre ces apports ont-ils été exploités, partagés ?

**J.-P.V.** Pour l'avenir, au moment où des actes décisifs se dessinent pour nos territoires de l'Ouest breton, j'attends de la part de l'Adeupa qu'elle puisse jouer son rôle d'animateur dans la structuration d'une philosophie de l'aménagement à l'échelle de l'Ouest breton en solidarité avec l'ensemble du territoire régional. À l'heure du ZAN, l'Adeupa aura un rôle précieux de conseil et d'expertise pour rappeler les spécificités régionales avec un maillage territorial constitué d'un riche réseau de petites et moyennes villes qui contribuent grandement au bien-vivre, au dynamisme et à l'attractivité régionales. Ce réseau de villes moyennes doit ensuite être en mesure de coopérer avec les métropoles régionales, locomotives du développement solidaire de la pointe bretonne.

## Comment imaginez-vous les collaborations à venir autour de ce projet ?

**J.-P.V.** L'Adeupa est un instrument de dialogue entre territoires. Elle doit éclairer les décideurs et faciliter la solidarité interterritoriale.



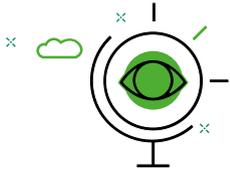
03

# PENSER

## l'évolution des espaces urbains, périurbains, ruraux, littoraux et maritimes

**C**omme la publication de 2020 « l'Ouest breton en transitions » l'a bien illustré, les différentes transitions à l'œuvre modifient l'appréhension et l'évolution des espaces. On observe également que la pandémie de Covid-19 a pu réinterroger un certain nombre de sujets, comme par exemple le lien ville/campagne, l'attrait du littoral ou la place de la nature en ville.

Par sa connaissance fine de l'Ouest breton, l'Adeupa adapte ses interventions à des réalités fortes de notre territoire : pression de la littoralisation sur différentes questions comme l'accès au logement ou à la ressource en eau, bon réseau de villes moyennes et de pôles de centralité, cadre de vie privilégié. Ces compétences sont particulièrement mises à profit dans les documents de planification, avec le défi majeur du moment en matière de sobriété foncière.



# ACCOMPAGNER

## les territoires sur l'enjeu de sobriété foncière

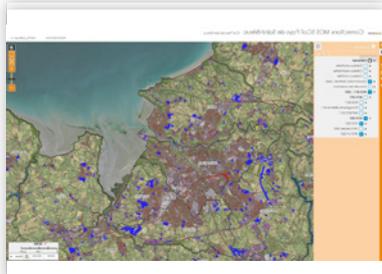
L'Adeupa déploie depuis maintenant plusieurs années le **MOS foncier** (modèle d'occupation des sols). Dans le cadre de la révision de son Srdadet nécessitée par la loi Climat et résilience, la Région a missionné les agences d'urbanisme bretonnes pour couvrir

l'ensemble du territoire régional, avec un rôle prépondérant de l'Adeupa dans cette démarche.

Cette loi Climat va fortement orienter les politiques d'aménagement des prochaines décennies.

L'année 2022 a dès lors été mise à profit pour sensibiliser les élus aux enjeux du **zéro artificialisation nette (ZAN)**. On peut citer à titre d'exemple la présentation faite à l'occasion de l'assemblée générale de l'association au mois de juin, une intervention en séminaire d'élus de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas ou les réunions plénières sur le Scot du Pays de Brest.

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise, désormais rodé depuis de nombreuses années, participe aussi de cette mission, en mettant notamment en avant les opportunités en matière d'optimisation du foncier économique.



# CONTRIBUER

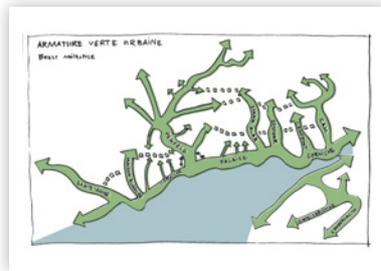
## à l'évolution des tissus urbains



En 2022, l'équipe a réalisé un travail important avec Saint-Brieuc Armor Agglomération sur l'étude urbaine du centre-ville de Saint-Brieuc qui doit guider

les futurs choix de la collectivité sur ses politiques d'aménagement. L'Adeupa a également poursuivi les travaux sur

l'armature verte urbaine à Brest et finalisé l'étude grand angle du centre-ville de Gouesnou.



L'Adeupa a été engagée dans le démarrage du projet

« démonstrateur de la ville durable » du centre-ville reconstruit de Brest, qui fait suite à la candidature de Brest métropole dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national. Le travail initial a permis d'identifier les îlots urbains qui pourraient servir de terrains d'expérimentation pour une nouvelle manière d'aborder et de traiter les usages de la ville.

Enfin, les travaux préparatoires à une étude urbaine sur le quartier gare de Paimpol, qui va se dérouler tout au long de l'année 2023, ont été amorcés.



# GARANTIR

## la pertinence des exercices de planification

L'élaboration des Scot constitue un axe majeur des interventions de l'Adeupa. Le travail sur la révision de celui du Pays de Brest, intégrant l'ancien Scot de Pleyben-Châteaulin-Porzay, dont la révision est désormais aboutie, est monté en puissance en 2022. Par ailleurs, l'accompagnement du PETR du Pays COB sur son Scot est demeuré important et la révision de celui du Pays de Morlaix a été lancée au dernier trimestre de l'année.

Concernant les PLUI, l'animation du club PLUI des EPCI adhérents se structure selon un rythme régulier, avec en 2022 et 2023 les sujets issus de la loi Climat et résilience : inventaire des zones d'activités économiques et observatoires du foncier et de l'habitat. Certains PLUI sont accompagnés de manière un peu spécifique, en fonction de leurs besoins (Leff Armor Communauté; Sbaa; Communauté de communes du Pays de Landivisiau).



L'Adeupa a également continué à appuyer Lannion-Trégor Communauté dans l'animation de sa démarche « 3 plans ».

Par ailleurs, l'arrivée en 2021 d'un chargé d'études dédié aux questions environnementales a permis de se pencher de manière plus fine sur le sujet des PCAET, avec la finalisation à la fin de l'année 2022 d'un travail d'état des lieux

des PCAET de l'Ouest breton.

La carte des paysages du Finistère finalisée en 2022 permet par ailleurs d'alimenter les exercices de planification.



Luc CHAPERON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Frédérique BONNARD LE FLOC'H

VICE-PRÉSIDENTE DE BREST MÉTROPOLE

Alexandra GUILLORÉ

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE LANDERNEAU-DAOULAS

# PAROLES d'acteurs

## LE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA DONNÉE

### Quels ont été l'utilité et l'usage des apports de l'Adeupa ?

**F.B.L.F.** L'Adeupa porte une mission de préfiguration de ce que pourrait être un tiers de confiance opérant des échanges de données entre acteurs publics et privés. Dans ce contexte, l'agence a travaillé sur des cas d'usage, par exemple sur la prévention du surendettement, en mettant à profit ses compétences et en capitalisant sur des travaux précédents.

**A.G.** Le sujet de la donnée et de son impact dans la société et notre quotidien deviennent de plus en plus prégnants. Les collectivités territoriales doivent être outillées efficacement pour collecter et analyser la donnée, mais aussi en garantir le bon usage, au seul service de l'intérêt général. Dès lors, le travail de l'Adeupa de réunir ses partenaires autour de cette préoccupation commune et la volonté de rechercher des mutualisations ont du sens.

**L.C.** Le CD29 met au cœur de la transformation de l'action publique une bonne fiabilisation et exploitation de la donnée. Les travaux menés par l'Adeupa lui permettent d'appréhender que les entrepôts et les croisements de données sont d'autant plus pertinents qu'ils sont d'une part conçus avec le plus grand professionnalisme de spécialistes et que d'autre part ils embrassent un champs très large (social, écologie, finances...).

### Comment imaginez-vous l'exploitation et le partage des travaux, ainsi que les collaborations à venir autour de ce projet ?

**F.B.L.F.** Les conclusions qui seront tirées des cas d'usage permettront d'alimenter l'évolution des politiques publiques. La Métropole porte ainsi une attente forte autour du caractère inspirant du cas d'usage sur le tourisme.

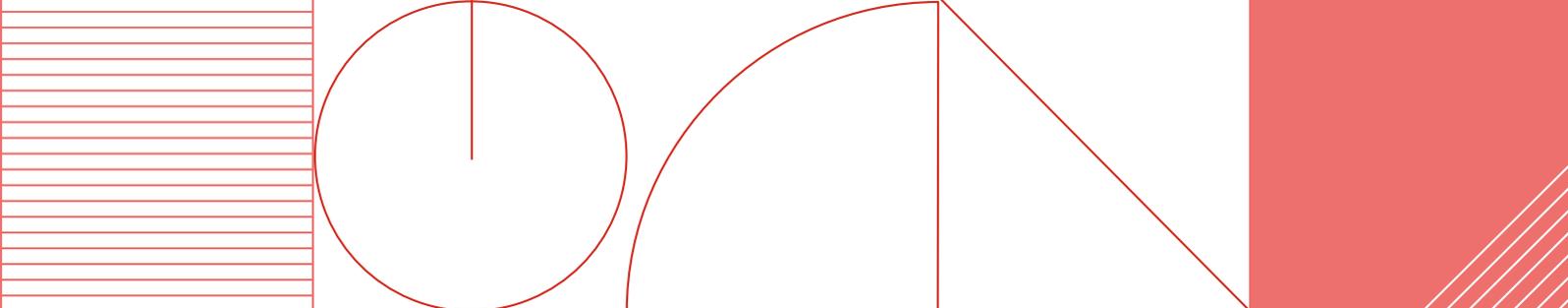
Les travaux préparatoires ont en outre permis d'éclairer la nécessité de préciser l'offre de service et le modèle économique d'une activité de type SPLD (Service Public Local de la Donnée), et c'est justement sur ces sujets que l'Adeupa peut apporter à la fois expérience et expertise.

**A.G.** Il s'agit pour la Communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas d'être très attentive aux opportunités que pourrait présenter un usage optimisé des données pour améliorer l'efficacité de nos politiques publiques au service des habitantes et habitants de notre territoire.

Nous continuerons donc à nous impliquer dans la structuration de ce cadre de confiance. Par ailleurs, cette démarche est également intéressante car elle associe acteurs publics, parapublics et privés sur la base d'objectifs partagés.

**L.C.** Dans le cadre de ses politiques publiques, le Département développe des plans d'actions qui s'établissent sur des temps différents (court, moyen et long termes). Il est demandé aux services de fonder l'analyse de la situation – et sa perspective – sur des informations vérifiées et compréhensibles par tous. Partager par exemple une prospective démographique sur le vieillissement de la population ou la sectorisation des collèges permet de poser des choix éclairés.

Nous souhaiterions pouvoir nous appuyer sur la grande expertise de l'Adeupa pour développer et suivre des cas d'usage finistériens où la construction de la donnée et sa visualisation seraient réalisées en coopération avec différents acteurs. Nous pensons notamment que les réponses aux enjeux sur l'eau, l'énergie et la biodiversité seront d'autant plus pertinentes que la « photographie » initiale est partagée par tous.



# 04

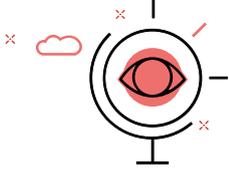
# ACCOMPAGNER

## les évolutions institutionnelles

---

**L'**évolution de la répartition des compétences des collectivités territoriales constitue une dynamique pérenne depuis les lois de décentralisation du début des années 1980. On a pu l'observer encore ces dernières années avec le développement des PLUI, la prise de compétence eau et assainissement au niveau des EPCI, la confortation du rôle des conseils départementaux en matière de solidarités humaines et territoriales ou la nature de plus en plus prescriptive du Sradet sur les autres documents de planification. Ces évolutions institutionnelles avaient d'ailleurs fait l'objet de développements dans la publication de 2020 « L'Ouest breton en transitions », car elles orientent bien entendu les politiques publiques d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, les acteurs locaux sollicitent de plus en plus l'Adeupa pour les aider à se projeter sur l'évolution de leurs territoires, à travers des projets de territoire qui vont au-delà des mandats politiques. En parallèle, les enjeux de coopérations demeurent également prégnants, et l'agence les accompagne en investissant de plus en plus son rôle d'animation et de facilitation.



# DONNER des clefs aux territoires pour penser leur avenir

L'année 2022 a permis de finaliser deux projets de territoires pour les communautés de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et Haute-Cornouaille. Sur ces démarches, l'agence intervient en apport d'éléments de réflexion et en animation pour organiser les échanges, la production finale relevant bien entendu de chaque territoire sur la base du matériau fourni.

Dans la continuité de son projet de territoire, l'Adeupa accompagne Sbaa sur l'observation de ses dynamiques territoriales dans la durée. Ce travail peut être source d'inspiration en vue d'interventions dans d'autres territoires, car des demandes de suivi dans la durée des projets de territoires s'expriment de plus en plus.



Toujours en lien avec cette collectivité, un recensement des coopérations de Sbaa avec les EPCI voisins a été réalisé.

La mission d'appui au Parc naturel régional

d'Armorique (PNRA) sur le diagnostic préalable à la nouvelle charte de parc a été achevée en décembre dernier. En l'espèce, l'agence a transmis au parc un portrait de territoire sur différents aspects (socio-démographiques, environnementaux, patrimoniaux...) et a contribué aux premières réunions de concertation.

Enfin, puisque l'avenir des territoires dépend bien entendu largement de leurs capacités financières, l'Adeupa a poursuivi l'accompagnement du Conseil départemental du Finistère dans la prévision des droits de mutation à titre onéreux (DMTO).





# ADAPTER

## les politiques publiques aux nouveaux enjeux

Le rôle de l'agence est également d'être en veille sur les nouveaux enjeux des politiques publiques, de manière à aider les partenaires à avoir un coup d'avance. C'est dans cet esprit qu'a été engagé le travail de préfiguration d'un tiers de confiance en vue de porter un service public local de la donnée. Une journée de lancement a été organisée le 10 novembre, associant partenaires publics, parapublics et privés autour de cette préoccupation commune majeure du moment. Le travail a ainsi pu être engagé autour de cas d'usages sur le tourisme, la précarité des ménages et l'environnement, mais aussi sur la potentielle structuration juridique, économique et technique de ce futur cadre de confiance.

### Un tiers de confiance dépositaire d'une mission de service public : quel rôle et quelles responsabilités ?





Laurence PENHOÛT

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES  
DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PAROLES d'acteurs

## LES COOPÉRATIONS ENTRE LES EPCI DES CÔTES D'ARMOR

### Quels ont été l'utilité et l'usage des apports de l'Adeupa sur ce sujet ?

**M.G.** Notre projet de territoire stipule clairement la volonté des élus de renforcer et développer les coopérations et la solidarité entre EPCI voisins pour prendre notre juste place entre les différentes métropoles bretonnes. Ce travail est né de la volonté politique concertée des exécutifs des 8 EPCI costamoricains qui souhaitent relever ensemble des défis communs en dépassant les frontières administratives.

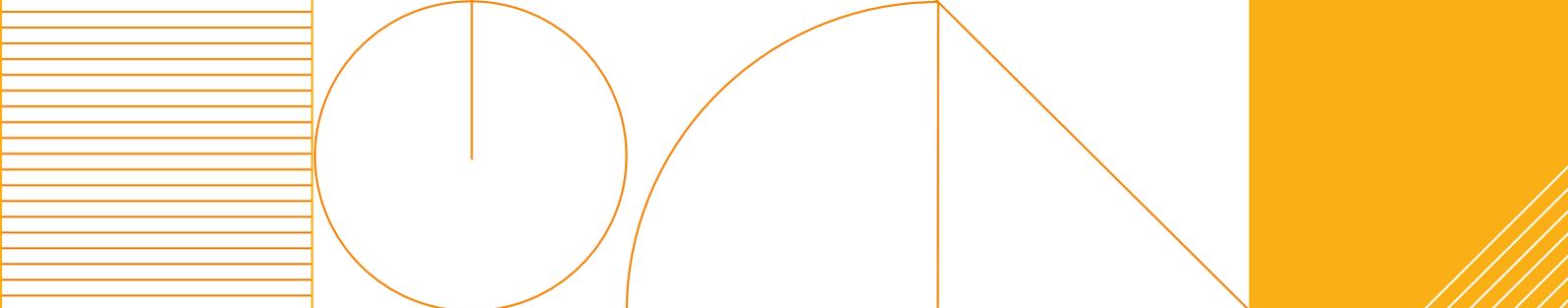
Le travail réalisé par l'Adeupa permet d'avoir une photographie très complète des coopérations institutionnelles déjà existantes des 8 EPCI sur différentes thématiques. Cet état des lieux est indispensable à la collectivité, qui souhaite continuer à développer les relations avec les EPCI voisins au service du rayonnement du territoire. C'est par ailleurs complémentaire avec le travail mené par la Direction prospective de la collectivité, mais aussi les interventions thématiques de l'agence qui permettent de simuler des scénarios sur les questions démographiques ou économiques par exemple.

### Dans quel cadre ces apports ont-ils été exploités, partagés ?

**M.G.** Ce travail a été partagé avec les DGS des EPCI partenaires, ce qui est très intéressant pour structurer des approches communes. En interne à la collectivité, cela permet également de développer la transversalité, en montrant aux uns et aux autres que les collaborations thématiques s'intègrent dans un système plus large de coopérations. Il nous reste maintenant à mettre le sujet en partage au niveau des élus.

### Comment imaginez-vous les collaborations à venir autour de ce projet ?

**M.G.** Nous solliciterons l'agence pour venir présenter ces travaux dans nos instances pour éclairer les débats et porter un œil neutre. En fonction des volontés politiques, ce travail pourra aussi alimenter des réflexions plus prospectives sur le destin commun des territoires des Côtes d'Armor, et des relations entre les centralités. Et je pense que cela peut aussi inspirer d'autres institutions du périmètre d'intervention de l'Adeupa, la complémentarité des territoires voisins constituant aussi une réelle valeur ajoutée de l'agence.



# 05

# CONSTRUIRE

## L'avenir d'un Ouest breton inventif et attractif

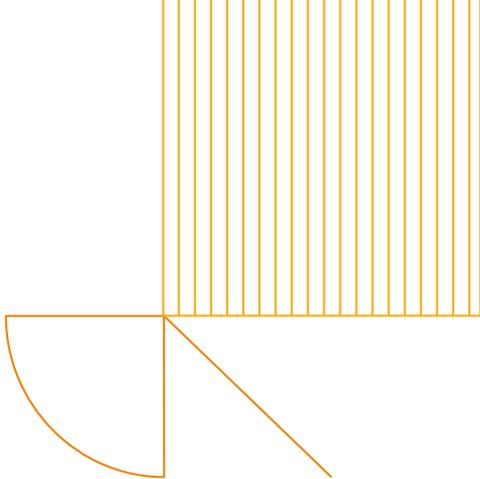
---

**L**a Bretagne présente quelques singularités marquantes liées à son positionnement géographique et à son organisation territoriale. C'est une région péninsulaire, avec une ville préfecture située en entrée de territoire et qui concentre assez largement les dynamiques de développement. Aucune autre région administrative française, même depuis les regroupements récents, ne présente une situation où les deux principaux pôles urbains sont distants de 250 km.

C'est dans ce contexte que l'Adeupa a, au fil du temps, été positionnée par ses membres comme plateforme de coopération de l'Ouest breton, avec l'idée que plus qu'ailleurs il convient ici de promouvoir les alliances territoriales et éviter les concurrences territoriales, en s'appuyant sur le rayonnement de la métropole brestoise au service du reste du territoire.

Dans ce contexte, l'agence a donc aussi un rôle majeur pour fournir aux acteurs locaux des arguments étayés qui permettent de peser dans les débats régionaux et nationaux.

---



## APPUYER les coopérations entre acteurs locaux

En lien étroit avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest, l'agence anime le **Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest**. Par ses avis sur les documents structurants ou ses autosaisines, le conseil alimente les réflexions institutionnelles sur l'avenir du territoire.

En fonction des attentes de ses membres, l'Adeupa contribue également aux **ententes territoriales** existantes : Brest-Morlaix-Lannion ; Quimper et Contrat de réciprocity ville-campagne entre Brest métropole et le Pays du COB.

Par ailleurs, le rôle actif dans le **programme partenarial de recherche en urbanisme Popsu** permet d'alimenter les réflexions prospectives en prenant de la hauteur par rapport au territoire strictement Ouest breton.



4<sup>e</sup> Assise citoyenne de la mer et du littoral





© Pierre-François Maitras - Brest métropole

## Gare de Brest



# ALIMENTER

## la défense des intérêts de l'Ouest breton

Pour nourrir une forme de « lobbying » territorial, et compte tenu de l'impératif du désenclavement ferroviaire de la pointe bretonne, l'agence demeure en suivi et en analyse du projet **Liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire (LNOBPL)**.

Dans le même ordre d'idées, la promotion de l'Université de Bretagne occidentale, membre de l'agence, et des atouts en matière d'enseignement supérieur se traduisent de manière pérenne par la mise en œuvre de l'observatoire de



l'enseignement supérieur et de la recherche, et plus spécifiquement en 2022 à travers l'étude menée sur l'impact économique de l'UBO.

Pour ce faire, l'agence mobilise bien entendu de plus en plus de données, et continue également à structurer et à administrer l'entrepôt de données **Datagences**, en lien avec les autres agences d'urbanisme bretonnes et celle de Saint-Nazaire.

**Yves CLÉACH**  
Directeur

02/2023

1

2

3

4

5

De gauche à droite

**Yves CLÉACH**

Responsable par intérim du pôle  
Planification, habitat  
et société

**Jérôme DE CRIGNIS**

Reponsable du pôle  
Études urbaines  
et environnementales

**François RIVOAL**

Reponsable du pôle  
Économie  
et coopérations

**Sylvain ROUAULT**

Reponsable du pôle  
Système d'information  
Chargé du foncier

**Christelle  
POULIQUEN-CALVEZ**

Responsable du pôle  
Administration  
et communication

- ♦ **Jeanne ABERNOT**  
Socio-démographie
- ♦ **Fabien AUBRY**  
Planification  
et environnement
- ♦ **Vanessa CANTET**  
Habitat
- ♦ **Barbara DOCQUOIS**  
Socio-démographie
- ♦ **Anne FÉREC**  
Habitat
- ♦ **Laurent LE CORVOISIER**  
Planification  
et modes de vie
- ♦ **Mélaïne LE MEUR**  
Planification
- ♦ **Nadège LOURDEAU**  
Planification
- ♦ **Romaric MOYON**  
Habitat

- ♦ **Anne-Simone BUREL**  
Paysage
- ♦ **Johane COLLOC**  
Urbanisme
- ♦ **Julien GINGEMBRE**  
Mobilités
- ♦ **Thomas HUBERT**  
Urbanisme
- ♦ **Tacko LY**  
Urbanisme  
Aménagement
- ♦ **Thierry POLARD**  
Environnement

- ♦ **Lucie BIANIC**  
Économie, emploi
- ♦ **Quentin DELAUNE**  
Économie
- ♦ **Maryse LARPENT**  
Conseil de développement
- ♦ **Christophe LE CRENN**  
Économie, emploi
- ♦ **Nadine LE HIR**  
Économie
- ♦ **François LE PELLEC**  
Économie

- ♦ **Julie BARGAIN**  
Géomatique
- ♦ **Éloïse BLOUET**  
Statistiques
- ♦ **Antoine CHAMEAU**  
Foncier
- ♦ **Julien FLORANT**  
Géomatique et système  
d'information
- ♦ **Arnaud JAOUEN**  
Statistiques  
(Absent sur la photo)
- ♦ **Baptiste LE BERRE**  
Data Analyst

- ♦ **Gwenc'hann BOUDER**  
Archives numériques
- ♦ **Juliette BRANDENBURG**  
Comptabilité et gestion
- ♦ **Magali CAN**  
Secrétariat
- ♦ **Timothée DOUY**  
Infographie
- ♦ **Jeanne LEFER**  
Infographie
- ♦ **François MARTY**  
Documentation

1



Scannez ici  
pour découvrir  
l'organigramme  
à jour

2



3

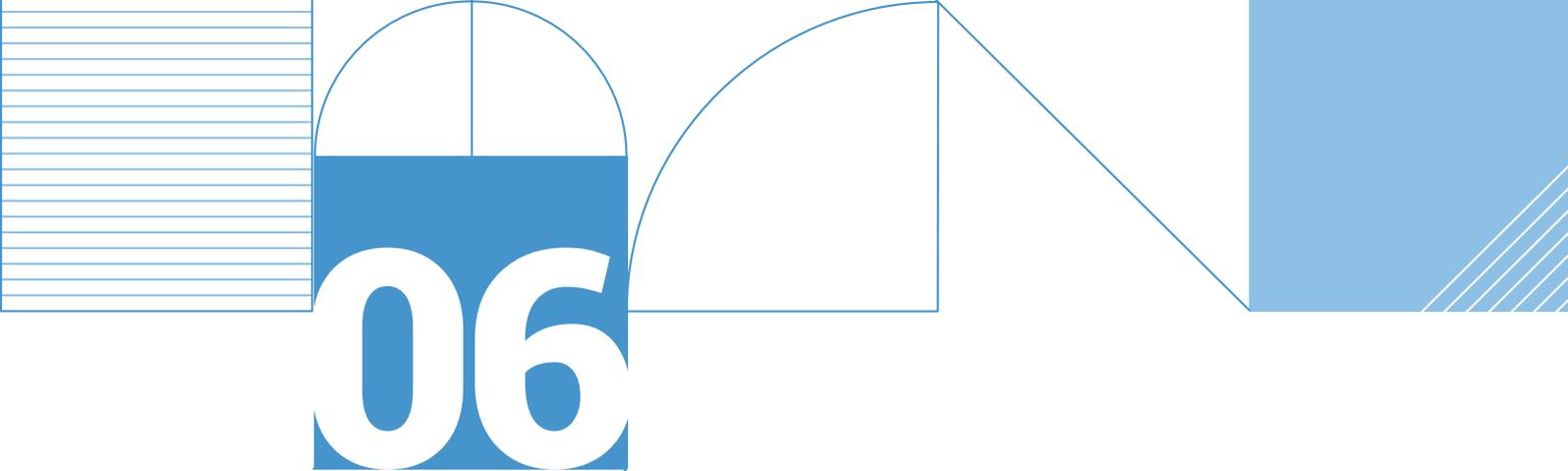


4



5





06

# ADAPTER

## les modes d'intervention de l'Adeupa

---

**A**près deux années relativement bouleversées par la crise sanitaire, l'Adeupa a retrouvé en 2022 un fonctionnement que l'on pourrait qualifier de normal, si ce n'est l'organisation de l'équipe sur deux sites et l'augmentation du recours au télétravail. Il est en effet désormais possible pour un salarié à temps plein de télétravailler jusqu'à deux jours par semaine, le mercredi et le vendredi. Des dispositions sont néanmoins prises pour garantir le fonctionnement collectif des équipes, à travers des temps en commun réservés dans les agendas.

Ce retour à la « normale » s'est passé dans un contexte de mouvements de personnels marquants, notamment l'arrivée d'un nouveau directeur : Yves Cléach, administrateur territorial, a pris ses fonctions le 21 mars 2022.

Son arrivée est l'occasion d'impulser un nouveau projet pour l'agence, mobilisant l'ensemble des membres et toute l'équipe salariée. Dans la logique de poursuite des adaptations des modes d'intervention, ce projet d'agence vise à structurer l'accompagnement des adhérents de l'association sur la fin du mandat et à se projeter sur l'avenir. Après avoir été lancé à l'occasion de l'assemblée générale en juin, le projet d'agence 2023-2026 a été enclenché en septembre à l'occasion d'un forum ouvert associant toute l'équipe ainsi que la trésorière de l'association. La démarche se poursuivra tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Au 31 décembre 2022, l'Adeupa comptait 38 salarié·es (20 hommes et 18 femmes) : 32 en CDI soit 84,2 % des effectifs salariés (82,5 % en 2020), 6 en CDD dont une salariée en contrat d'alternance.

---

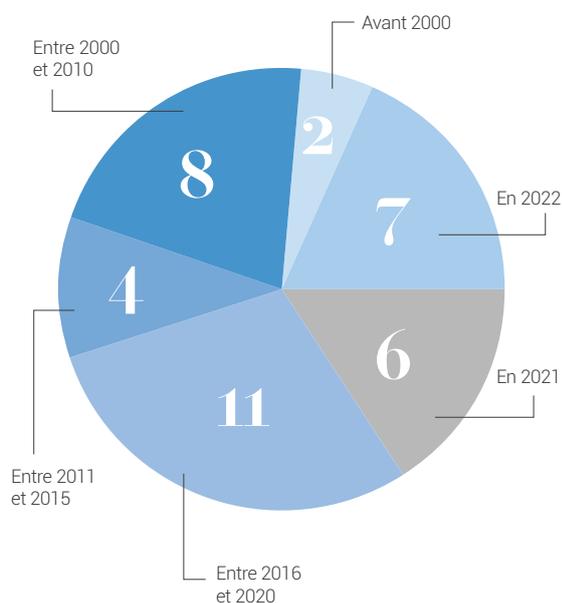
EN 2022, L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE SALARIÉE S'ÉTAIT FIXÉ QUATRE GRANDS OBJECTIFS COLLECTIFS.

# CONCOURIR

## à la transversalité et au partage, en particulier dans le contexte de fort développement de l'équipe

Avec l'élargissement du territoire d'intervention de l'Adeupa qui a conduit à la création d'une dizaine de postes depuis 2015, ainsi qu'avec les différents départs, l'équipe s'est fortement renouvelée. Ainsi, sur les 38 salarié-es en poste au 31 décembre 2022, 13 ont moins de deux ans d'ancienneté à l'Adeupa. Cela représente un nombre quasi équivalent à ceux qui étaient en poste avant 2016 (14 salarié-es), ce qui correspond à un renouvellement de quasiment les deux tiers de l'équipe depuis l'accueil des nouveaux membres à partir de 2017 : Lannion-Trégor communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération, la communauté de communes du Pays de Landivisiau, le Pays du COB mais aussi la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Nombre de salarié-es par année d'arrivée



Dans ce contexte, partager une culture commune au-delà des origines professionnelles diverses et de l'hétérogénéité des métiers exercés apparaît comme un enjeu fort et pérenne, dans une logique de transversalité et d'un discours commun à véhiculer auprès des membres.

Pour cela, l'équipe a ritualisé un temps de partage des projets chaque premier lundi du mois. Ce moment est l'occasion pour l'une des personnes salariées de l'agence de présenter au reste de l'équipe un projet sur lequel elle travaille. Tous les projets peuvent faire l'objet d'une présentation (à titre d'exemples : la charte typographique, la R&D sur la carte des paysages, les résultats d'une étude, les enseignements tirés d'une formation, etc).

L'équipe s'est également organisée pour mieux partager et mutualiser en interne, mais aussi avec les membres, l'ensemble des travaux réalisés sur un territoire. Ainsi, l'équipe de direction et les chargés d'études en démographie, habitat, économie, études urbaines, mobilité. intervenant sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont tous passé une demi-journée à Binic avec l'équipe de direction de Sbaa, réunie en séminaire, afin de croiser les regards sur les atouts et enjeux pour une agglomération briochine attractive. Par ailleurs, à la fin de l'année, toute l'équipe s'est réunie pour échanger sur l'ensemble des travaux réalisés sur la métropole et partager ainsi les défis démographiques, environnementaux, sociaux, économiques, auxquels l'agglomération brestoise est confrontée.

L'organisation en novembre d'un séminaire de deux jours consacré à l'élaboration du programme de travail contribue également à partager une culture commune, tout comme l'élaboration du projet d'agence initiée en septembre 2022.

L'équipe s'est donc mobilisée tout au long de l'année 2022 pour concourir à la transversalité et au partage et atteindre ce premier objectif.

## SE FORMER, mettre à profit les jours de formation prévus chaque année

Afin de continuer d'adapter les modes d'intervention aux attentes des membres, chaque année des formations collectives sont organisées sur la communication, les outils, les méthodes.

En 2022, trois formations collectives ont été proposées à l'ensemble des salariés :

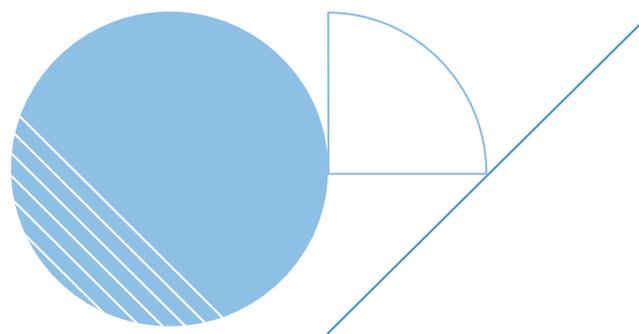
- 16 salarié·es ont suivi une formation de deux jours dispensée par la CCIMBO intitulée « Écrire pour être lu ».
- 4 salarié·es ont suivi une formation d'initiation au logiciel d'enquête par questionnaire utilisé par l'Adeupa (Sphinx IQ3).
- 17 salarié·es ont obtenu le diplôme PSC1, après avoir suivi durant une journée la formation, dispensée par la Croix Rouge, aux gestes de premiers secours.

Au-delà de l'ensemble de ces actions de formations, communes à plusieurs des salarié·es de l'agence, chacun peut suivre des formations pour entretenir et renforcer ses connaissances de base. 11 d'entre eux ont ainsi suivi une formation individuelle (stratégie foncière au service du renouvellement urbain, gestion administrative du personnel, montage financier d'une opération de logement locatif neuf, conduite de projet, mandat et missions du CSE, etc.).

Les salarié·es sont également invités à participer de façon individuelle aux rencontres professionnelles, notamment celles organisées par la fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). Plusieurs salariés sont inscrits dans l'un des clubs de la Fnau (une est animatrice du club dédié à l'urbanisme commercial) et 4 salarié·es ont accompagné le directeur à Toulouse aux rencontres nationales. Parmi eux, deux ont moins de deux ans d'ancienneté à l'Adeupa, leur participation constitue ainsi un moyen de s'intégrer dans le réseau national des agences d'urbanisme.

Au total, sur les 38 salarié·es en poste au 31 décembre 2022, seuls 6 n'ont suivi aucune formation. Parmi eux, deux ont obtenu leur diplôme universitaire en 2022, l'une est en contrat d'alternance, deux sont arrivées en cours d'année.

Au final, on dénombre 78 jours de formation (hors contrats de professionnalisation et alternance, ainsi que clubs et rencontres de la Fnau 2022) soit en moyenne 2,05 jours de formation par salarié. 2022 apparaît, par conséquent, comme une année où la majorité de l'équipe a mis profit les jours de formation prévus.



## CONTRIBUER au fonctionnement de l'équipe dans la configuration actuelle sur deux sites

En 2021, le renforcement de l'équipe avec la création de 6 postes en CDI avait nécessité de trouver d'autres locaux pour pouvoir conserver de la marge de manœuvre pour accueillir les nouveaux salarié·es ainsi que des stagiaires. Ainsi, l'ensemble du pôle Planification, habitat et société (8 personnes en contrat à durée indéterminée) s'est installé en juin 2022 dans des locaux au 9 rue des Onze Martyrs, à 150 mètres du siège social, 18 rue Jean Jaurès.

150 mètres, cela semble plutôt proche, pourtant ces quelques mètres de distance ont rendu plus difficiles l'agilité, la réactivité, les échanges informels au service des projets, que ce que permet la proximité.

Pour préserver le lien avec ce pôle et le reste de l'agence, les réunions d'équipe, les premiers lundis du mois se sont déroulées dans les nouveaux locaux. Ce rendez-vous régulier ne suffit pas néanmoins à pallier les inconvénients dus à cette séparation. Une solution de rapprochement est activement recherchée, et, dans cette attente, le directeur inscrit autant que possible dans son agenda des demi-journées de présence sur le deuxième site.

# POURSUIVRE

## la familiarisation avec les divers territoires d'intervention de l'Adeupa

Prévue au programme de travail, la journée de familiarisation avec un territoire membre s'est déroulée le 27 juin. Toute l'équipe s'est rendue en car à Guingamp puis à Paimpol pour partager la connaissance sur ce territoire adhérent de l'Adeupa depuis 2018.

Les déplacements d'équipe sur les divers territoires d'intervention de l'Adeupa sont l'occasion pour les chargé-es d'études intervenant sur le secteur de présenter leurs projets. À cette occasion, durant le trajet qui menait l'équipe à Guingamp, plusieurs interventions se sont succédées sur :

- les diagnostics des projets de territoire de la communauté de communes de Landivisiau, de Morlaix Communauté, puis du Pays de Morlaix,
- l'articulation des trois plans de Lannion-Trégor Communauté,
- le Scot du Pays de Guingamp,
- le projet urbain du quartier gare de Guingamp.

Ensuite, le matin, l'office du tourisme a organisé une visite historique de Guingamp. À l'issue de celle-ci, le car s'est dirigé vers l'Abbaye de Beauport. Durant le trajet, a été faite une présentation des attentes exprimées par Guingamp-Paimpol Agglomération sur le projet de Corne de la gare de Paimpol et des quelques éléments d'observation déjà recueillis.



## BILAN social

**Au cours de l'année 2022, 49 personnes ont été salariées de l'Adeupa. Au 31 décembre 2022, l'Adeupa comptait 38 salarié-es (20 hommes et 18 femmes). 32 étaient en CDI soit 84,2 % des effectifs salariés (82,5 % en 2020), 6 en CDD dont une salariée en contrat d'alternance pour une durée d'un an.**

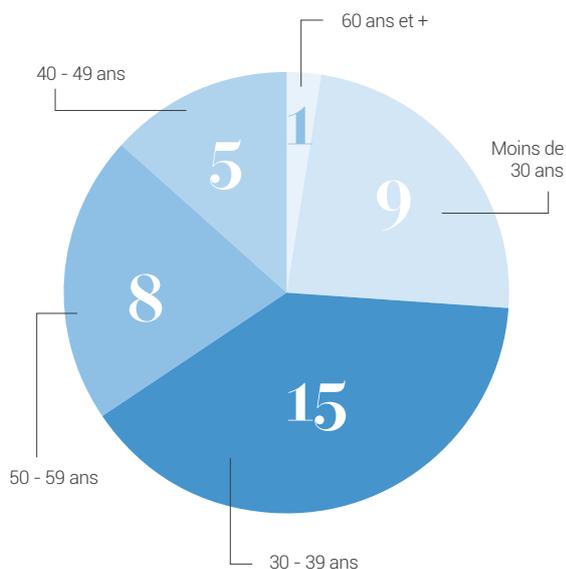
### UN CONTEXTE DE MOUVEMENTS DE PERSONNELS MARQUANTS

Soulignons d'abord le départ en mars de l'un des deux infographistes de l'agence. Il avait été recruté à l'Aucube (ancien nom de l'Adeupa) en octobre 1981, à 21 ans, pour travailler sur le POS (plan d'occupation des sols). Il a fait valoir ses droits à la retraite après 41 années passées au service des documents d'urbanisme. Une jeune infographiste lui a succédé. Ses talents d'illustratrice ont été, dès son arrivée, mis au service de l'analyse des besoins sociaux du centre communal d'action sociale de Brest. Ensuite, le chargé d'études mobilité a choisi de quitter la France pour travailler à Bruxelles. Son successeur, issu du réseau Fnau (chargé d'études sur les mêmes thématiques à l'agence d'urbanisme de Nancy), a pris ses fonctions en février 2023. De plus, le responsable du pôle Planification, habitat et société a décidé de quitter le monde des agences d'urbanisme, après y avoir travaillé durant près de 30 ans, pour rejoindre la direction d'un cabinet d'études à Angers. Depuis, et jusqu'à l'élaboration du projet d'agence, son intérim est assuré par le directeur. Ce dernier a pris ses fonctions le 21 mars 2022. En l'absence de directeur, jusqu'à son arrivée, l'équipe de direction assurait l'intérim en lien étroit avec le président et la trésorière.

### UNE ÉQUIPE ÂGÉE EN MOYENNE DE 39 ANS

L'an passé, les recrutements de 6 salarié-es en CDI, les départs et les remplacements par des personnes plus jeunes avaient modifié la pyramide des âges de l'agence par rapport aux années précédentes. En 2022, la répartition des salarié-es par tranches d'âge est sensiblement la même qu'en 2021. Quasiment les deux tiers de l'équipe ont moins de 40 ans.

### Nombre de salarié-es par tranche d'âge



### QUATORZE STAGIAIRES ACCUEILLIS

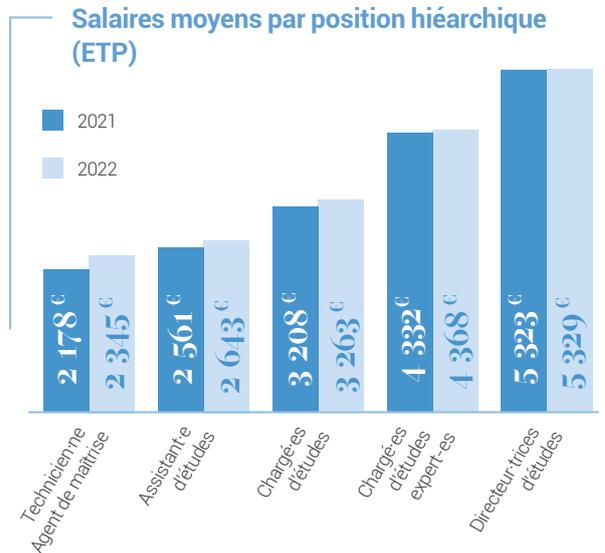
Soucieuse de partager ses connaissances avec les plus jeunes, l'équipe de l'Adeupa a profité du retour à la normale après les confinements successifs pour accueillir et encadrer dans de bonnes conditions des stagiaires. Les liens sont particulièrement étroits avec deux formations de l'UBO : l'Institut de géoarchitecture et le Master gestion des territoires et développement local.

- 3 élèves de 3<sup>e</sup> issus de collèges du Pays de Brest sont venus passer entre 3 jours et une semaine à l'agence dans le cadre de leur stage de découverte des métiers.
- 3 jeunes inscrits en terminale ou en 1<sup>re</sup> année à l'université ont signé avec l'Adeupa, via la chambre de commerce et d'industrie, une convention de séquence d'observation en milieu professionnel, découvrant ainsi la diversité des métiers d'une agence d'urbanisme.
- 3 étudiants inscrits en licence à l'UBO, l'UBS ou l'université de Nantes ont passé entre 1 mois et demi et trois mois à l'agence sur des sujets relatifs au schéma de cohérence territoriale du Pays de Brest ou à la mobilité.
- 5 étudiants ont choisi de réaliser leur stage de fin d'études à l'Adeupa. Issus d'universités différentes (UBO, Rennes, Panthéon-Sorbonne, Compiègne, Paris-Dauphine), elles et ils ont tous obtenu leur diplôme. À l'issue de leur stage, deux d'entre eux ont été recrutés en contrat à durée déterminée.

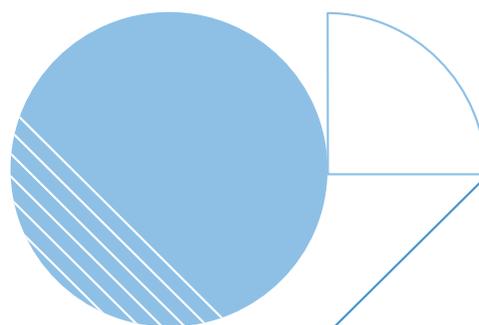
### UN SALAIRE MOYEN DE 3 421 € (CDI ET CDD EN ETP) SOIT UNE HAUSSE DE 104 EUROS PAR RAPPORT À 2021

Au 31/12/2022, pour les salarié-es en CDI, le salaire moyen (en équivalent temps plein hors prime) s'établit à 3 513 € (3 558 € en 2021), celui des salariées en CDD s'établit à 2 304 € (2 430 € en 2021). L'écart de salaire entre les CDI et les CDD s'explique par le fait que ceux-ci sont plus souvent recrutés en tant qu'assistant-es d'études. La baisse du salaire moyen s'explique par le départ de salariés en CDI, avec des rémunérations supérieures aux minimums conventionnels. À titre individuel, tous les salarié-es de l'Adeupa ont vu leur salaire augmenter en 2022.

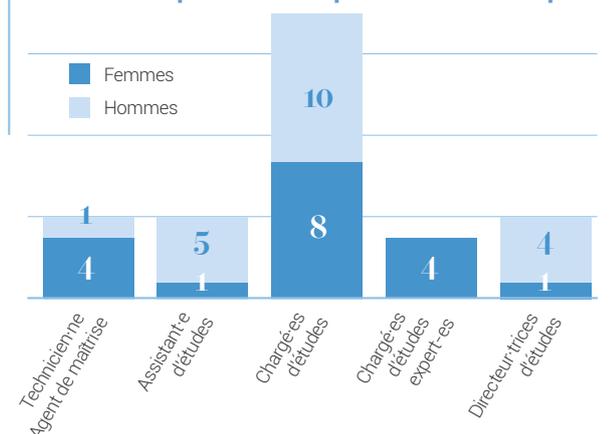
### Salaires moyens par position hiérarchique (ETP)



Le salaire moyen des femmes (3 521 €) est désormais quasi équivalent à celui des hommes (3 506 €). Ainsi, l'écart que l'on observait par le passé entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes qui s'expliquait par l'ancienneté des femmes d'une part, et par le fait que les personnes avec le statut de chargée d'études experte étaient toutes des femmes d'autre part, tend à se réduire. Les femmes ont en moyenne un an de plus que les hommes (39,5 ans contre 38,5 ans).



### Répartition femmes/hommes des 38 salarié·es de l'Adeupa selon leur position hiérarchique



Six salarié·es en CDI et une salariée en CDD travaillent à temps partiel. Toutes sont des femmes, quatre travaillent à 80 % et trois à 90 %.

### UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 2,04 % DES SALAIRES ENTRE 2021 ET 2022 POUR LE PERSONNEL EN CDI PRÉSENT AUX 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2022 (1,02 % L'AN PASSÉ)

30 salarié·es en CDI étaient présents au 31 décembre 2021. En moyenne les salaires des CDI ont évolué de 2,04 %. Pour 8 salarié·es, l'augmentation est supérieure à 2,04 %. La médiane est de 1,13 %.

La plus basse augmentation de salaire est de 0,63 %, la plus haute de 18,39 % (elle correspond à un changement de catégorie).

Ces évolutions traduisent l'issue de la négociation annuelle obligatoire. Dans ce cadre, la direction de l'Adeupa et l'organisation syndicale CFDT avaient établi un protocole d'accord. Une augmentation générale d'un montant correspondant à 1 % de la masse salariale des CDI (hors prime) a été répartie de façon égale entre tous les salarié·es en CDI en poste au 1<sup>er</sup> janvier 2022, équivalent à 35,75 € par mois sur le salaire brut.

Une prime correspondant à 0,75 % de la masse salariale des CDI de 2021 a été répartie de façon égale entre tous les salarié·es en CDI, soit une prime proratisée de 324 euros (ETP). Les salarié·es en CDD en contrat au moment de la signature du protocole d'accord ont bénéficié d'une augmentation de salaire et d'une prime dans les mêmes termes que ceux en CDI.

Par ailleurs, au cours de l'année, diverses mesures ont été prises pour faire face à l'inflation.

En toute logique, en application de l'accord d'entreprise, la revalorisation Syntec (2,5 % pour les minima) a été appliquée sur les salaires minimums par groupe et sur la prime annuelle calculée en fonction du point syntec (2,1).

Par ailleurs, de manière exceptionnelle et pour tenir compte du contexte national d'inflation, une prime de partage de la valeur a été négociée avec la déléguée syndicale. Le montant total de l'enveloppe dédiée à la prime correspond à 2,9 % de la masse salariale des CDI.

Enfin, un appel à concurrence pour la mutuelle a permis d'obtenir des garanties équivalentes avec une baisse des cotisations correspondant à un gain mensuel de près de 10 € pour un salarié affilié seul, 8 € pour un couple, 17 € pour une famille.

Au final, selon les positions hiérarchiques, les salaires moyens (ETP) ont évolué jusqu'à 7,7 % pour les ETAM.

### 31 SALARIÉS MALADES AU COURS DE L'ANNÉE. LE COVID AURA ÉPARGNÉ PEU DE SALARIÉ·ES

On dénombre au total 169,5 jours d'arrêts maladie à l'Adeupa en 2022.

Avec 169,5 jours d'arrêts maladie, 2022 pourrait être comparée à 2018. Cependant, 2022 aura été une année singulière au regard du nombre de salarié·es qui ont été en arrêt maladie durant l'année. En effet, 31 salarié·es sur les 49 présents au cours de l'année ont été malades. C'est deux fois plus qu'en 2021 (15 salarié·es avaient été arrêtés). Alors qu'en 2021 l'agence n'avait connu que 3 cas positifs de Covid-19, en 2022 28 salarié·es ont été contaminés, certains deux fois.

On ne dénombre en 2022 aucun arrêt supérieur à 30 jours. En moyenne les arrêts ont duré 3,8 jours.

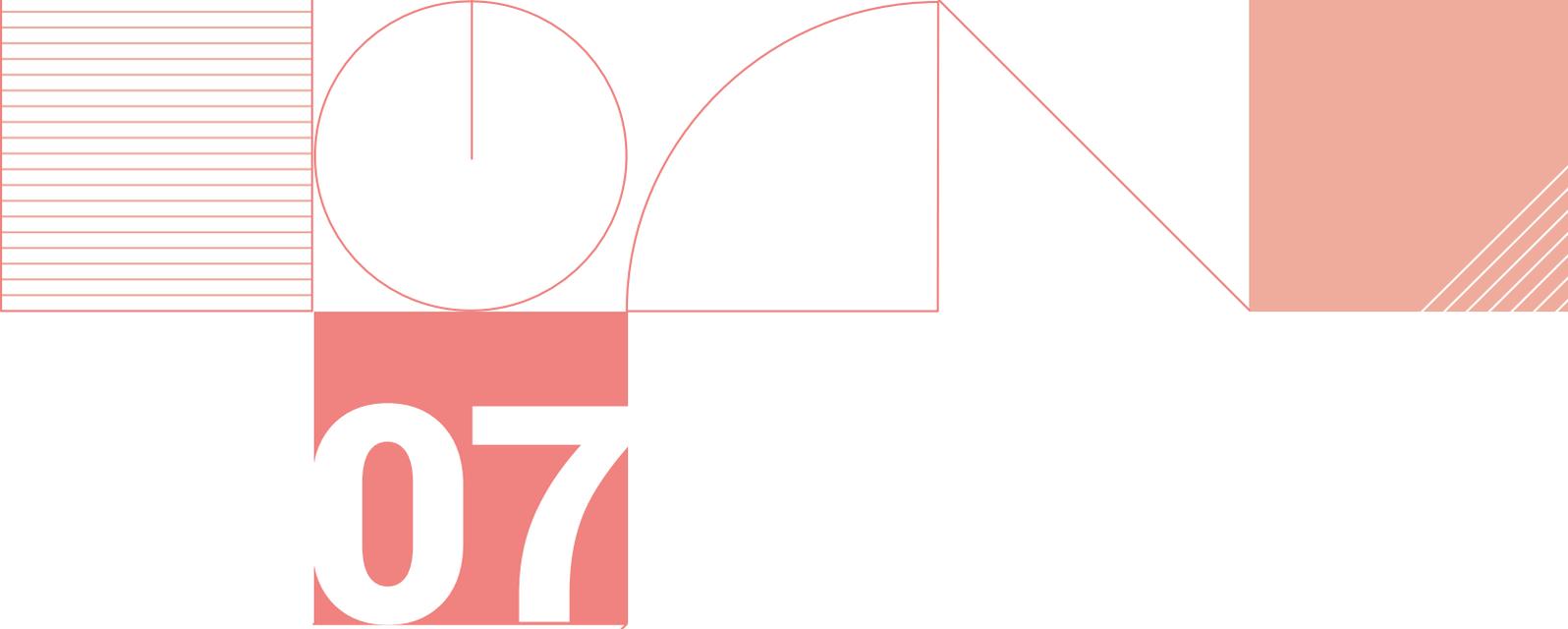
### 29 JOURS D'ABSENCES EXCEPTIONNELLES

Au total, au cours de l'année, on a dénombré 29 jours d'absence exceptionnelle (47 jours en 2021) posés par 9 salarié·es. 20 jours de congés exceptionnels ont concerné des parents restés au chevet de leur enfant malade. 5 jours ont été posés dans le cadre d'obsèques de proches et 4 pour un pacs.

**Toujours vigilante collectivement vis-à-vis des risques psychosociaux, l'équipe de l'Adeupa, dans le contexte de retour à un fonctionnement plus classique en 2022, a poursuivi son adaptation pour répondre aux attentes de ses membres et s'est montrée résolument tournée vers l'avenir.**

Photo d'équipe - Adeupa, juin 2022





07

# RAPPORT FINANCIER

**L**e rapport financier couvre l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. Il présente un résultat net positif de 12 157 euros au 31/12/2022.

L'année 2022 a notamment été marquée par la participation de la Région Bretagne au développement et à la maintenance du plug-in MOS foncier, propriété d'un consortium dont l'Adeupa est le membre fondateur. Cette participation s'inscrit dans l'objectif de la Région de territorialiser dans le Sraddet les objectifs de réduction de la consommation foncière pour atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN), en application de la loi Climat et résilience de 2021. Ce soutien exceptionnel a été en grande partie mobilisé pour octroyer une prime de partage de la valeur aux salarié·es en fin d'année.

L'année 2022 traduit également des évolutions de pratiques faisant suite à la pandémie et qui ont permis une baisse des dépenses sur deux postes budgétaires en particulier : l'affranchissement et les déplacements. Par ailleurs, l'utilisation des visioconférences a permis de réduire le niveau de déplacements. Le résultat d'exploitation négatif (-2 431 €) pour la deuxième année consécutive peut alerter sur le modèle économique pérenne de l'Adeupa, qui fera l'objet d'une réflexion avec les adhérents dans le cadre du futur projet d'agence.

# LE BILAN

**Au 31 décembre 2021, l'Adeupa dispose d'un patrimoine de 1 417 234 €, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente.**

À l'actif, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 13 259 €. Elles continuent de diminuer du fait de l'amortissement des logiciels acquis au cours des années antérieures, notamment pour la gestion et le suivi des temps consacrés aux différents projets et à l'élaboration du programme de travail.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 103 352 €. Elles ont diminué par rapport à 2021, l'Adeupa n'ayant procédé à aucun investissement en matériel informatique ou mobilier de bureau, contrairement à l'année passée à l'occasion de l'emménagement d'une partie de l'équipe dans des locaux complémentaires.

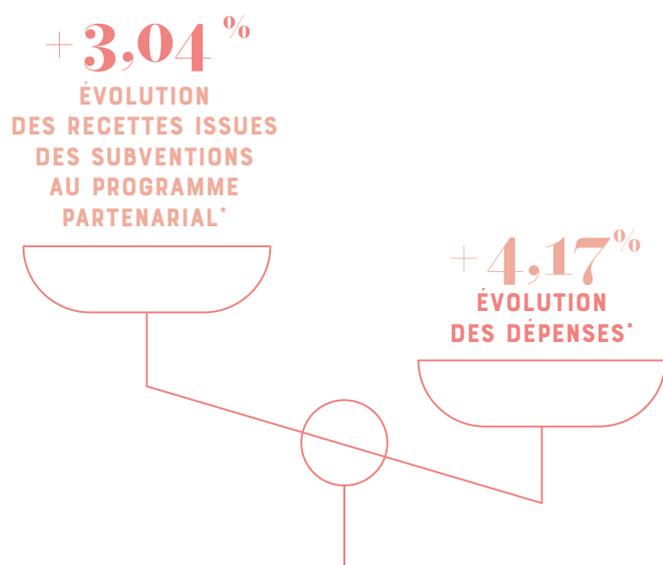
Les immobilisations financières sont stables à 315 €. La trésorerie disponible, d'un montant de 857 728 €, a diminué de 165 466 € par rapport à 2021.

Les charges constatées d'avance représentent 15 277 €.

Au passif, les fonds propres progressent de 12 157 €, correspondant au résultat de l'année 2022, pour atteindre 776 584 €. Au terme de l'année 2022, ils représentent 2,65 mois de fonctionnement (2,7 mois en 2021).

Du fait du rajeunissement de l'équipe salariée, de deux départs de salariés en CDI non remplacés au cours de l'année, ainsi que de l'évolution du taux d'actualisation (passé de 0,98 % l'an passé à 3,75%), servant au calcul de l'engagement retraite, une reprise des provisions retraite de 81 203 € a été effectuée. L'engagement retraite à la clôture de l'exercice s'élève à 142 810 €.

Les dettes, qui correspondent principalement à des sommes dues à des fournisseurs (210 317 €) et aux cotisations et taxes sociales (227 052 €), augmentent et s'élèvent à 497 839 € (422 279 € en 2021).



# LE COMPTE DE RÉSULTAT

D'un montant de 163 654 €, les prestations contractuelles représentent 4,7 % des ressources. Elles recouvrent la finalisation de l'analyse des besoins sociaux pour le CCAS de la ville de Brest, la réalisation du PLH de Landerneau-Daoulas, le recensement de la population sans abri dans le cadre de la Nuit de la solidarité pour le CCAS, l'actualisation de l'étude « accès mer » pour l'association Investir en Finistère, l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de communes de Haute-Cornouaille, la contribution de l'agence à deux études réalisées avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme sur le commerce et le vieillissement de la population.

Les subventions versées pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial atteignent 3 244 372 €, soit 92,2 % du total des produits d'exploitation (94,36 % en 2021). L'évolution à la hausse des contributions perçues s'explique par le soutien de la Région pour le déploiement du MOS à l'échelle régionale, sachant qu'une partie de la somme (108 600 €) a été reversée aux autres agences d'urbanisme de Bretagne, à hauteur de leurs niveaux de mobilisation respectifs dans le projet. La subvention de la métropole (1 566 000 €) représente 48 % du montant total des subventions.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 516 404 €. Ils ont augmenté de 166 094 €, soit une hausse de 4,96 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 518 835 €, soit une hausse de 140 733 € par rapport à 2021 (+ 4,17 %).

Les salaires et charges de personnel représentent 71,7 % du total des dépenses (73,9 % en 2021, avec la spécificité de la mobilisation cette année-là d'une indemnité de licenciement). La rémunération du personnel permanent a augmenté du fait des rémunérations en année pleine de salariés arrivés en cours d'année 2021. On peut noter par ailleurs un moindre recours aux contrats à durée déterminée mais en revanche plus de stagiaires.

Le résultat d'exploitation est donc négatif de -2 431 €. L'écart entre les produits et les charges d'exploitation, inférieur à celui observé en 2022, s'explique par une évolution des dépenses un peu plus faible que celle des recettes.

Avec 2 550 € de produits financiers, le résultat courant avant impôt est juste positif de 119 €. La différence entre les produits exceptionnels (13 127 €) et les charges exceptionnelles (1 088 €) conduit à un solde total créditeur de 12 157 €.

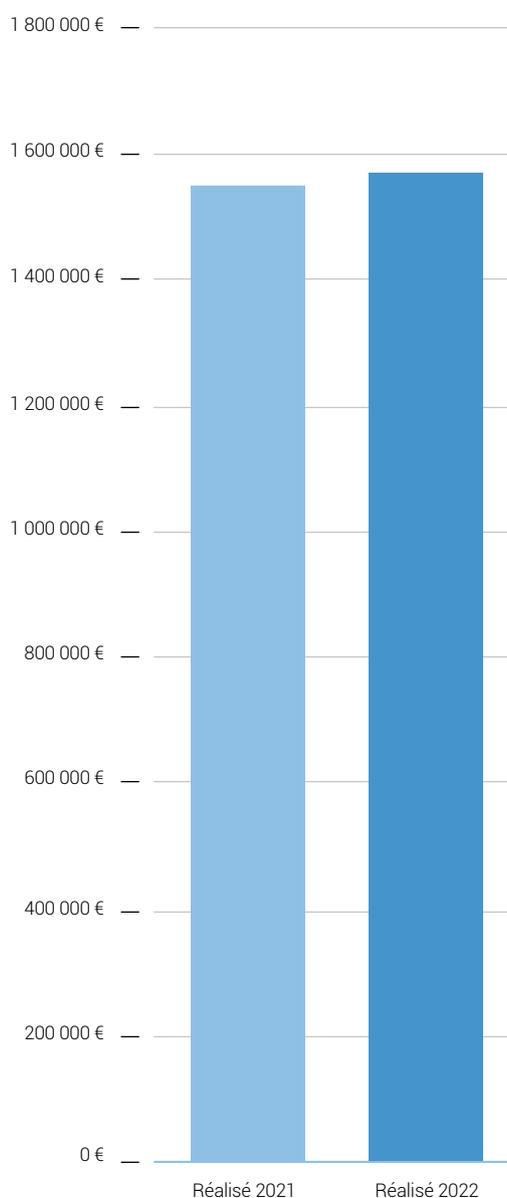
Les fonctions d'administrateur de l'agence sont bénévoles.

Les trois cadres salariés percevant les rémunérations les plus élevées ont perçu un montant brut total de 206 224 € (avantage en nature compris), en baisse par rapport à 2021 (228 412 €), du fait de l'arrivée de l'un d'entre eux au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Pour une année complète le montant total aurait été comparable à 2021.

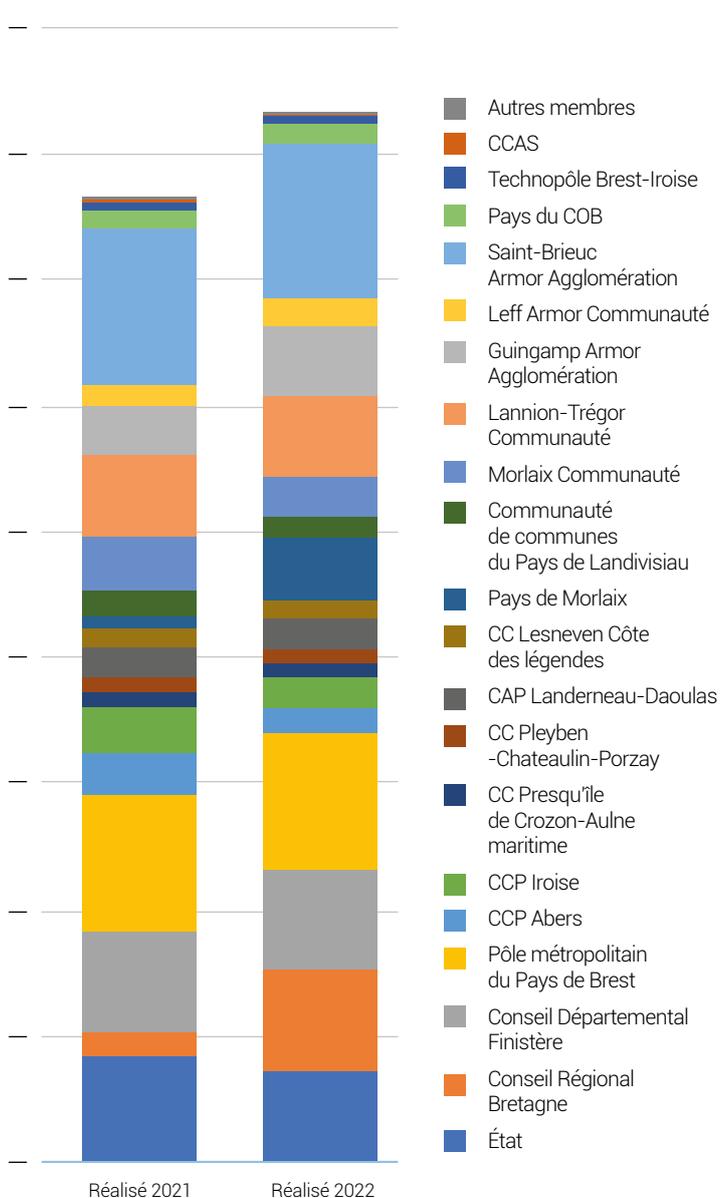
	2019	2020	2021	2022
Part des subventions d'exploitation sur le total des produits	95,4 %	93,9 %	92,2 %	92,2 %
Part des salaires et charges de personnel sur le total des charges	73,5 %	71,8 %	73,9 %	71,7 %

## STABILITÉ DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS :

### Évolution 2021-2022 des subventions de Brest métropole



### Évolution 2021-2022 des subventions des 28 autres membres



Des baisses par rapport à 2021 : État (étude spécifique sur les réfugiés en 2021), CC du Pays des Abers et CC du Pays d'Iroise (projets de territoire en 2021), Morlaix Communauté et Landivisiau (portage du Scot au niveau du PETR désormais).

Des hausses : Région (soutien au déploiement régional du MOS), Pays de Morlaix (Scot), Guingamp-Paimpol agglomération et Leff-Armor Communauté (relai de la dissolution du PETR).

La subvention de la Métropole (1 566 000 €) correspond à près de la moitié du montant total des subventions.

# PROGRAMME de travail partenarial

Le programme de travail de l'année est élaboré au cours d'un processus itératif entre les membres, le comité de direction et l'équipe. Il débute en septembre de l'année n-1 afin de permettre au conseil d'administration qui se réunit en décembre n-1 de délibérer. La faisabilité du programme de travail annuel est établie au regard des ressources humaines existantes.

L'équipe, à l'occasion d'un séminaire de deux jours, étudie en fonction de sa capacité à les satisfaire, l'ensemble des attentes, au regard des ressources.

Le fruit du travail en séminaire est présenté aux directeurs et directrices des structures membres, qui échangent sur leur intérêt concernant la réalisation des projets envisagés.

L'ensemble des propositions issues du processus itératif est présenté à l'occasion du conseil d'administration. À cette occasion, les membres expriment un intérêt partagé pour l'ensemble des projets.

## Séminaire d'équipe autour du programme de travail 2022

CENTRE DE MOULIN MER À LOGONNA-DAOULAS LES 14 ET 15 NOVEMBRE 2022



*L'équipe prend connaissance du déroulement du séminaire.*



*Les pilotes complètent leurs fiches projets.*



*Marché des compétences. Les pilotes font le tour des contributeurs internes.*

## Réunion des directrices et directeurs des structures membres

LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022



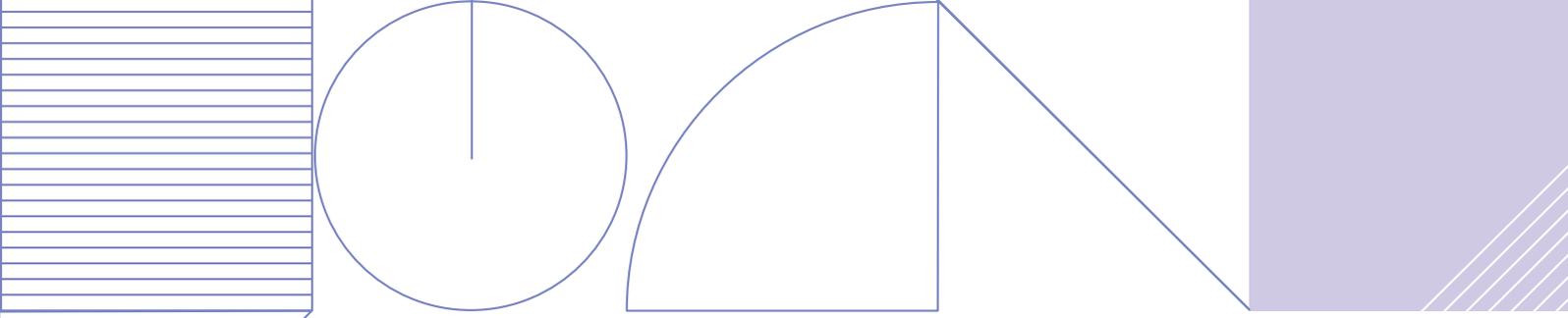
*L'État, le CHRU, Brest métropole, et la CCPCP échangent sur les projets « souhaitables ».*



*L'État, LTC et le Pôle métropolitain du Pays de Brest échangent sur les projets du socle d'intervention.*



*Les DGS échangent sur l'ensemble des projets au programme.*



# PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2023

**L**e programme de travail partenarial de 2023 a été adopté lors du conseil d'administration du 14 décembre 2022.

Il a comme tout les ans été élaboré au cours d'un processus itératif entre les membres, le comité de direction et l'équipe de l'agence. Cette démarche a vocation à permettre à l'équipe d'évaluer la capacité à répondre aux attentes en fonction des priorités identifiées par les membres. Au cours de ce processus, des fiches projets sont mises à jour progressivement au fil des échanges. Elles permettent d'identifier les compétences nécessaires à la réalisation de chaque projet et d'évaluer le temps nécessaire par compétence. La faisabilité du programme de travail annuel est établie au regard des ressources humaines et du budget prévisionnel. Au fil du processus, il apparaît que des attentes exprimées par les membres ne pourront, de façon réaliste, être mises en œuvre au cours de l'année. L'équipe de l'Adeupa s'organise alors en lien avec les partenaires pour suggérer des alternatives, reports, arbitrages et propositions de solutions pour répondre au mieux aux attentes. L'ensemble des suggestions issues du processus itératif est présenté à l'occasion du conseil d'administration. Au regard de l'intérêt qu'ils portent à la mise en œuvre du programme partenarial cadre et sa déclinaison annuelle, les membres apportent leur concours financier à l'Adeupa.

L'objectif de zéro artificialisation nette sera le fil rouge de l'année 2023. Les deux schémas de cohérence territoriale du Pays de Brest et du Pays de Morlaix, les 6 clubs PLUI à venir, l'animation d'un observatoire de l'aménagement, mais aussi la contribution à l'AMI "Démonstrateur de la ville durable" sur le centre-ville reconstruit de Brest, ou encore le schéma de référence stratégique des quartiers gare et conditionnement de Paimpol, etc. seront autant d'occasion d'évoquer les moyens à déployer au service de cet objectif.

La majorité des projets mobilisera l'ensemble des expertises thématiques de l'agence : mobilités, environnement, paysage, habitat, foncier, démographie, économie, etc.

# PRÉSENTATION DES PROJETS

## selon la nature de la contribution aux politiques publiques et l'échelle territoriale d'intervention

	DIAGNOSTIC	
	État des lieux / Enjeux	Stratégie
Projets présentant un intérêt pour tous les membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Analyse des dynamiques territoriales Covid et post-Covid - Finalisation du rapport</li> <li>2 Étude sur les conséquences de la hausse des décès à venir</li> <li>3 Observatoire de l'habitat des EPCI - Focale</li> <li>6 Observatoire des mobilités de l'Ouest breton</li> <li>29 Accompagnement méthodologique des inventaires des zones d'activité des EPCI</li> <li>32 Observatoire de l'économie circulaire</li> <li>45 MOS foncier Bretagne</li> <li>46 Animation du consortium du MOS foncier</li> <li>55 Cartographie des paysages</li> <li>56 Observatoire foncier des EPCI du Finistère</li> <li>78 Observatoire de l'économie maritime</li> <li>79 Valorisation de l'étude de la filière « Culturelle » de l'Ouest breton</li> <li>86 Préparation des 50 ans de l'Adeupa en 2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>47 Stratégie foncière au service du renouvellement urbain</li> <li>53 Observatoire de l'aménagement n° 1 : Centralités, reconquérir, revitaliser, quels enjeux et outils opérationnels ?</li> <li>54 Observatoire de l'aménagement n° 2 : Trame verte urbaine, renaturation, désimperméabilisation : le N du ZAN en perspective</li> </ul>
État		
Conseil régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>45 MOS foncier Bretagne</li> </ul>	
Conseil départemental du Finistère	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 Observatoire des collèges en Finistère</li> <li>8 Étude prospective Finistère eau potable 2050</li> </ul>	
Pays de Brest Communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas, Communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, de Lesneven Côte des légendes, de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et de Pleyben -Chateaulin-Porzay	<ul style="list-style-type: none"> <li>19 Accompagnement de l'élaboration de la politique d'attribution de logement social de Landerneau-Daoulas</li> <li>33 Observatoire économique du Pays de Brest - Notes de conjoncture</li> <li>34 Observatoire économique du Pays de Brest - Enquête de conjoncture</li> <li>36 Analyse de la filière construction dans la zone d'emploi de Brest et de l'évolution des coûts de construction</li> <li>57 Observatoire de l'immobilier et foncier d'entreprise du Pays de Brest</li> <li>60 Scot du Pays de Brest : contribution à la révision</li> </ul>	
Brest métropole	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 Observatoire des loyers de Brest métropole</li> <li>12 Observatoire social : mesurer la qualité de vie dans la métropole</li> <li>13 Observatoire social de Brest métropole - Finalisation des portraits sociaux</li> <li>38 Études filières « Cap 2030 » de Brest métropole</li> <li>39 Finalisation du diagnostic de la logistique urbaine dans Brest métropole</li> <li>61 Participation au programme de recherche Popsu</li> <li>67 Étude prospective sur la ressource en eau à Brest métropole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>64 Finalisation de l'étude urbaine grand angle de Gouesnou</li> </ul>

L'Adeupa peut intervenir en amont des politiques publiques en réalisant des diagnostics, en animant les échanges pour la définition de la stratégie politique, mais aussi en réalisant des études au moment de la conception du cadre d'actions (PLH, plan de paysage, PCAET, plan d'action cœur de ville...), ou plus encore dans le suivi en produisant des tableaux de bord de suivi des résultats de l'action menée. Ce tableau met en perspective, par membre, les projets pour lesquels ils ont exprimé une attente selon la nature de la contribution aux politiques publiques.

Un axe 6 « adapter les modes d'intervention » rassemble toutes les actions relatives au fonctionnement de l'agence, représentant environ 20 % du temps de travail : elles présentent par définition un intérêt pour tous les membres.

## STRATÉGIE ET CADRE D'ACTION

Cadre d'action	Réalisation	Résultat	Impact
<p><b>49</b> Animation du Club PLUI des membres de l'Adeupa</p> <p><b>51</b> Accompagnement du volet habitat des PLUI</p> <p><b>75</b> Faire réseau</p> <p><b>77</b> Accompagnement de l'élaboration du service public de la donnée de l'Ouest breton (SPLD)</p> <p><b>80</b> Labellisation French Tech</p>	<p><b>30</b> Observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique de l'Ouest breton</p> <p><b>31</b> Accompagnement en ingénierie des PCAET des EPCI</p> <p><b>52</b> Accompagnement à la mise en œuvre des ORT</p>	<p><b>4</b> Observatoire de l'habitat des EPCI - Tableaux de bord et contribution au suivi de la politique locale d'habitat</p> <p><b>5</b> Observatoire foncier et habitat</p> <p><b>28</b> Observatoire économique des EPCI - Proposition de tableaux de bord</p> <p><b>76</b> Proposer l'élaboration de tableaux de bord de suivi des projets de territoires</p> <p><b>81</b> Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche</p> <p><b>82</b> Finalisation de l'étude d'impact économique de l'UBO et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche</p>	<p><b>50</b> Suivi et évaluation des PLUI dans l'Ouest breton</p>
<p><b>48</b> Participation à l'animation du Club PLUI régional</p>			
<p><b>58</b> Scot du Pays de Brest : accompagnement du pôle métropolitain dans l'exercice de sa compétence</p> <p><b>59</b> Scot du Pays de Brest : animation de la mise en œuvre du Scot actuel</p> <p><b>83</b> Animation du conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest</p>		<p><b>17</b> Observatoire de l'habitat de la CCPA - Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PLH</p> <p><b>18</b> Finalisation du PLH de la CA du Pays de Landerneau-Daoulas</p> <p><b>35</b> Observatoire du tourisme en Pays de Brest</p>	
<p><b>62</b> Accompagnement de l'élaboration du PLUI de Brest métropole</p> <p><b>65</b> Contribution au projet « démonstrateur de la ville durable » sur le centre-ville reconstruit de Brest</p> <p><b>66</b> Nature et ville : armature verte urbaine</p> <p><b>84</b> Accompagnement de la révision du projet métropolitain</p>		<p><b>9</b> Accompagnement de Brest métropole sur l'habitat</p> <p><b>11</b> Observatoire des copropriétés de Brest métropole</p> <p><b>15</b> Observatoire du logement étudiant de Brest métropole</p> <p><b>63</b> Étude sur les règles d'urbanisme commercial dans la métropole</p>	<p><b>14</b> Contribution à l'évaluation du NPNRU de Brest métropole</p> <p><b>16</b> Étude d'impact socio-économique de « Mon réseau grandit » (TCSP)</p> <p><b>37</b> Analyse des coûts/bénéfices des opérations d'aménagement économique sur le territoire de Brest métropole</p>

# PRÉSENTATION DES PROJETS

## selon la nature de la contribution aux politiques publiques et l'échelle territoriale d'intervention

	DIAGNOSTIC	
	État des lieux / Enjeux	Stratégie
<b>Pays de Morlaix</b> Morlaix communauté communauté de communes du Pays de Landivisiau	<b>40</b> Note de conjoncture économique du Pays de Morlaix <b>68</b> Scot du Pays de Morlaix : élaboration	
<b>Lannion-Trégor            Communauté</b>	<b>21</b> Finalisation de l'élaboration de la politique d'attribution de logement social de Lannion-Trégor Communauté <b>41</b> Observatoire économique de Lannion	
<b>Guingamp Paimpol            Agglomération</b>	<b>22</b> Observatoire de l'habitat de GPA <b>42</b> Identification des filières fortes du territoire à Guingamp	<b>69</b> Étude urbaine stratégique de la gare de Paimpol
<b>Leff Armor            Communauté</b>		
<b>Saint-Brieuc Armor            agglomération</b>	<b>24</b> Observatoire de l'habitat de Sbaa <b>43</b> Actualisation du portrait économique de Sbaa	<b>73</b> Valorisation du projet urbain de Saint-Brieuc <b>74</b> Animation d'échanges sur les relations entre promoteurs et collectivités
<b>Pays du COB</b>	<b>70</b> Scot du Pays du COB - Accompagner la finalisation	
<b>Autres membres</b> (cf. partie tous les membres) Technopole Brest Iroise Centre communal d'action sociale de Brest Université de Bretagne occidentale Brest métropole Habitat Centre hospitalier régional universitaire de Brest Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère Chambre d'agriculture du Finistère Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest Établissement public foncier de Bretagne Défis Emploi Pays de Brest	<b>44</b> Finalisation du rapport d'étude de l'impact socio-économique de Brest métropole Habitat	

## STRATÉGIE ET CADRE D'ACTION

Cadre d'action	Réalisation	Résultat	Impact
		20 Évaluation à mi-parcours du PLH de Morlaix Communauté	
71 Accompagnement de l'élaboration du PLUI-H de Leff Armor Communauté		23 Suivi de la politique d'attribution de logement social de Saint-Brieuc Armor Agglomération	
72 Accompagnement du PLUI de Sbaa		85 Valorisation du suivi des dynamiques territoriales à Sbaa	



# COMPRENDRE ET ANTICIPER LES MODES DE VIE

## 1 Analyse des dynamiques territoriales Covid et post-Covid – Finalisation du rapport

Finaliser l'étude engagée en 2022 dont quelques parties ont été restituées à l'occasion du conseil d'administration le 14 décembre. Produire le rapport d'études et organiser le porté à connaissance.

## 2 Étude sur les conséquences de la hausse des décès à venir

Avec le vieillissement des baby boomers, le nombre de décès va devenir bien supérieur à celui des naissances. L'Adeupa cherchera à mettre en évidence les conséquences de cette vague de décès à venir tant sur le plan de l'aménagement (conséquence de la libération des logements, dimensionnement des cimetières, des crématoriums, des morgues, des hôpitaux, etc.), que sur les plans économiques (répercussion financière sur les générations des descendants, besoins en emplois) et psychosociologiques (une génération entière qui part, un deuil de masse, quel effet sur la société ?).

## 3 Observatoire de l'habitat des EPCI – Focale

L'observatoire de l'habitat des EPCI est établi à partir d'une programmation pluriannuelle d'études sur les enjeux en matière d'habitat et de logement (analyse de la tension sur le logement social ; « effet résidences secondaires » ; les nouvelles manières d'habiter ; l'adéquation offre/demande, la réhabilitation du rôle historique des bailleurs publics, etc.). En 2023, une focale sera réalisée sur « la mobilisation du parc existant pour augmenter le nombre de résidences principales. »

## 4 Observatoire de l'habitat des EPCI – Tableaux de bord et contribution au suivi de la politique locale d'habitat

Pour permettre le suivi des politiques de l'habitat et notamment des PLH, proposer une lecture territorialisée du marché du logement par EPCI sous forme de tableau de bord en format numérique. Pour les EPCI disposant d'une politique de l'habitat, le tableau de bord suivra la mise en œuvre de ces politiques. Pour les autres EPCI, le tableau de bord sera générique.

## 5 Observatoire foncier et habitat

Dans le cadre de la loi Climat et résilience (article 205), l'autorité compétente en matière de PLH doit réaliser un observatoire de l'habitat et du foncier (OHF). À noter qu'il s'agit d'une obligation, le défaut de dispositif de suivi du PLH pourrait entraîner la dénonciation de la convention de délégation des « aides à la pierre ». L'observatoire de l'habitat et du foncier (OHF) est un outil de connaissance et d'analyse lié à la mise en œuvre du PLH. Il facilite la connaissance et l'observation du foncier disponible, de la conjoncture des marchés foncier et immobilier et de certains éléments facilitant notamment la sobriété foncière. Il rend également compte, chaque année, du nombre de logements construits sur des espaces déjà urbanisés et sur des zones ouvertes à l'urbanisation.

## 6 Observatoire des mobilités de l'Ouest breton

Donner à voir et à comprendre l'organisation et l'évolution des mobilités, en appui aux réflexions sur la compétence d'autorité organisatrice des mobilités. Deux observatoires seront publiés en 2023 : « Une alternative à l'autosolisme : le covoiturage » et « Décarboner la mobilité ».

## 7 Observatoire des collèges en Finistère

Mettre en œuvre un modèle prédictif des effectifs des collèges du département du Finistère.

## 8 Étude prospective Finistère eau potable 2050

Poursuivre l'accompagnement du CD29 dans sa démarche Finistère 2050 en lui fournissant des données (fin 2022 - début 2023) et en participant au suivi du projet.

## 9 Accompagnement de Brest métropole sur l'habitat

Accompagner la métropole sur les questions d'habitat en tant que de besoin. Participer aux différentes instances : conférence intercommunale de l'habitat (CIH), commission diversification de l'offre. Réaliser l'évaluation à mi-parcours du volet habitat du PLUI de Brest métropole.

Réaliser le bilan annuel de la politique d'attribution de logements sociaux. Apporter un appui technique sur la mise en œuvre du système de cotation de la demande.

## 10 Observatoire des loyers de Brest métropole

Observer les loyers de la métropole brestoise dans le cadre du dispositif national des OLL. Cela nécessite une large récolte de données de montants de loyers gérés par des professionnels de l'immobilier comme par des particuliers bailleurs, un enrichissement des bases, et une analyse fine qui est partagée avec les principaux acteurs du territoire.

## 11 Observatoire des copropriétés de Brest métropole

Réaliser la mise à jour de l'observatoire troisième version : recueillir les données métropole, Creha Ouest, données fiscales. Assurer un nettoyage des nouvelles adresses du registre. Intégrer des données au modèle et requêtage. Mettre à jour les données dans l'outil Lizmap.

## 12 Observatoire social de Brest métropole : Mesurer la qualité de vie

Poursuivre l'étude sur la qualité de vie à Brest métropole. Dans le cadre de l'observatoire social, Brest métropole et le conseil départemental ont exprimé le souhait de mesurer la qualité de vie dans la métropole brestoïse. Les objectifs de ce projet sont multiples : situer la métropole brestoïse par rapport à d'autres territoires, situer chacun des quartiers et communes de la métropole au regard des critères déterminants pour les habitants, identifier les facteurs de qualité de vie qui comptent le plus pour les habitantes et les habitants de la métropole, mettre en exergue les spécificités, s'il en existe, d'un modèle sociétal brestoïse.

## 13 Observatoire social de Brest métropole - Finalisation des portraits sociaux

L'observatoire social de Brest métropole a été initié en 1998 dans le cadre du Contrat de ville. Depuis sa création, il a permis aux partenaires de disposer d'une analyse partagée du territoire et de ses évolutions. Il permet à chacun d'adapter ou d'orienter ses interventions en fonction des évolutions constatées. Depuis 2009, il s'articule autour d'un document d'observation sociale complet tous les trois ans (fiches portrait de territoire) et d'une étude thématique annuelle. Réalisé à partir des données de l'Insee, il donne à voir la dynamique du territoire en termes de population, d'habitat, d'activité et d'emploi, de revenus, d'éducation, de déplacements... Par un jeu de fiches, il permet de lire ces dynamiques à différentes échelles : les 7 grands quartiers de Brest, les 8 communes, la métropole et le Pays de Brest.

## 14 Contribution à l'évaluation du NPNRU de Brest métropole

Sur la période 2014-2030, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants par des travaux de transformation du cadre de vie. Il concentre l'effort public sur 200 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional. Au sein de Brest métropole, le NPNRU concerne deux quartiers : Bellevue et Recouvrance, situés en cœur de métropole. Le projet, porté par 3 maîtres d'ouvrage (ville, métropole et BMH), représente un coût global d'environ 222 millions d'euros d'investissement au total. Dans le cadre de l'animation de l'observatoire social, l'Adeupa participera à l'évaluation du NPNRU.

## 15 Observatoire du logement étudiant de Brest métropole

Étudier finement la demande étudiante (effectifs, profils, attentes...) et l'offre de logements dédiée ou adaptée aux étudiants, approcher les dynamiques à l'œuvre, identifier les besoins (perspectives de développement de l'offre, projections des effectifs étudiants, évolutions

des attentes...).

## 16 Étude d'impact socio-économique de « Mon réseau grandit » (TCSP)

Suivre les impacts socio-économiques de la construction de la deuxième ligne de tramway entre la gare et la Cavale Blanche et du bus à haut niveau de services (BHNS) vers Lambézellec. Déployer un dispositif d'observation en amont, en cours et post-chantier.

Le dispositif a été lancé en 2022, en prévision du début de travaux en 2023, et s'échelonne jusqu'en 2028. En 2023, plusieurs sujets seront abordés : l'estimation du nombre d'emplois du chantier, le cadre de vie, les usagers du transport collectif, les pratiques de mobilité des usagers des principaux équipements générateurs de flux.

## 17 Observatoire de l'habitat de la CCPA

Réaliser l'évaluation à mi-parcours de la politique de l'habitat : PLUI-H, valant PLH (2020-2025) de la CCPA.

## 18 Finalisation du PLH de la CA du Pays de Landerneau-Daoulas

L'agence accompagnera l'élaboration du 3<sup>e</sup> PLH de la CCPLD (futur PLH 2023-2028) dans le cadre d'un marché in-house. L'actuel PLH 2015-2021 est prorogé de 2 ans afin de prolonger la politique d'habitat jusqu'à l'approbation du nouveau PLH.

## 19 Accompagnement à l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Landerneau-Daoulas\*

Accompagner la Communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas dans l'élaboration de sa politique d'attribution des logements sociaux. Réaliser le diagnostic (état des lieux), le document-cadre (les orientations) et la convention intercommunale d'attribution (le programme d'actions).

## 20 Évaluation à mi-parcours du PLH de Morlaix communauté

Réaliser l'évaluation à mi-parcours du volet habitat du PLUI-H de Morlaix Communauté. Accompagner Morlaix Communauté sur les questions d'habitat au tant que de besoin. Assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique d'attribution : bilan de la demande et des attributions 2022 et présentation en CIL.

## 21 Finalisation de l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Lannion-Trégor Communauté

Accompagner Lannion-Trégor Communauté dans la définition de sa politique de gestion de la demande et de l'attribution des logements sociaux (document cadre et convention intercommunale d'attribution).

## 22 Observatoire de l'habitat de GPA

Réaliser l'évaluation à mi-parcours du PLH de Guingamp-Paimpol Agglomération. Proposer une lecture du marché de l'habitat de GPA et des enjeux qu'il comporte en termes d'accès au logement des ménages. Contribuer au suivi de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat de GPA.

## 23 Suivi de la politique d'attribution LLS de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Assurer le suivi de la mise en œuvre de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux élaborée en 2022.

## 24 Observatoire de l'habitat de Sbaa

Mettre à jour les tableaux de bord.

## 25 Observatoire des copropriétés de Sbaa

Tenir à jour l'observatoire des copropriétés.

## 26 Observatoire du logement étudiant de Sbaa

Produire une analyse de l'offre et de la demande en logements pour les étudiants dans l'agglomération afin d'analyser le niveau d'accès au logement étudiant de Sbaa.

\* En contrat



# EXPLORER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES DANS LE CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## 28 Observatoire économique des EPCI – Proposition de tableaux de bord

Présenter aux élus et aux techniciens un ensemble d'indicateurs caractérisant la structure et la conjoncture économique.

## 29 Accompagnement méthodologique des inventaires des zones d'activité des EPCI

Accompagner les membres (EPCI et Pays), pour faciliter techniquement à partir de l'outil SIG (Lizmap) et du MOS, la réalisation des inventaires des zones d'activités économiques qui devra contenir : un état parcellaire des unités foncières composant la ZAE, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire. Une identification des occupants de la ZAE ; le taux de vacance de la ZAE ; fournir une méthode pérenne permettant la mise à jour en continu de l'outil par les EPCI et proposer des points d'étapes réguliers tous les 3 ans. Projet qui s'articule avec l'animation du club PLUI des membres.

## 30 Observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique de l'Ouest breton

Structurer un observatoire permettant d'une part de caractériser les liens entre les activités humaines et l'état de l'environnement lors de la phase de diagnostic des démarches stratégiques (projets de territoires, documents de planification, etc.) et, d'autre part, de suivre la mise en œuvre des orientations définies par les Pays ou EPCI (ex. tableau de bord de suivi des PCAET).

## 31 Accompagnement en ingénierie des PCAET des EPCI

Réaliser d'une part un travail de fond sur la question du suivi/des indicateurs ; co-construction d'une approche mutualisée (autant que possible) à l'échelle de l'Ouest breton. Accompagnement au cas par cas des collectivités dans la mise en œuvre de leur PCAET.

## 32 Observatoire de l'économie circulaire

Observer, par des focus thématiques, les nouveaux modèles de l'économie circulaire (éco-conception, recyclage, économie de la fonctionnalité, circuits de proximité). En complément de l'intégration progressive de l'économie circulaire dans de nombreuses études et observatoires (BMH, économie maritime, etc.), réaliser un nouveau numéro, approfondissant notamment les activités du BTP.

## 33 Observatoire économique du Pays de Brest – notes de conjoncture

Observer, chaque semestre, le suivi de la conjoncture du Pays de Brest. La note de conjoncture apporte une expertise complémentaire aux tableaux de bord générés dans Adeupa géodata.

## 34 Observatoire économique du Pays de Brest – enquête de conjoncture

Avec la CCIMBO Brest, réaliser deux fois par an une analyse de la conjoncture à partir d'une enquête menée auprès des chefs et cheffes d'entreprise du bassin de Brest. Réaliser également un observatoire de l'économie tous les semestres à partir d'une diversité d'indicateurs conjoncturels (emploi salarié privé, taux de chômage, transactions immobilières...).

## 35 Observatoire du tourisme en Pays de Brest

Réaliser un bilan de saison estivale pour évaluer la fréquentation touristique. Suite à l'adoption de la stratégie touristique de Brest métropole, préfigurer les indicateurs de suivi du tourisme métropolitain.

## 36 Analyse de la filière construction dans la zone d'emploi de Brest et l'évolution des coûts de construction

Éclairer la filière de la construction dans la zone d'emploi de Brest. Analyser l'évolution des coûts de construction (matériaux, main-d'œuvre...). Étudier le coût de sortie des opérations de construction.

## 37 Analyse des coûts/bénéfices des opérations d'aménagement économique dans Brest métropole

Poser des éléments objectifs sur les recettes et les coûts liés à l'accueil d'activités économiques dans la métropole. Le plus souvent, un projet d'implantation d'entreprise est analysé sous le prisme de l'emploi créé, voire de la densité d'emplois à l'hectare. L'étude doit permettre de compléter cette approche sur les points suivants : une appréhension des recettes fiscales versées par les entreprises, l'appréciation des coûts liés aux aménagements pour l'accueil d'activités, tant en termes d'investissement que de fonctionnement, la mise en perspective des critères à prendre en considération face aux demandes des entreprises (emplois, fiscalité, impact social, environnemental, etc.). La finalité est de pouvoir proposer une approche multicritères dans un contexte de transitions foncière, sociale et environnementale.

## 38 Études filières « Cap 2030 » de Brest métropole

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement économique de Brest métropole « Cap 2030 », la collectivité souhaite se doter d'un diagnostic sur des filières et sous-filières d'avenir considérées comme disposant d'un fort potentiel telles que les énergies marines renouvelables, le spatial, les industries culturelles et créatives, la healthtech, la cybersécurité, la valorisation de la biomasse marine, la silver économie, le navire du futur, l'intelligence artificielle. Réaliser un diagnostic de l'existant et identifier des premiers enjeux.

## 39 Finalisation du diagnostic de la logistique urbaine dans Brest métropole

Dans un contexte de transformation des modes de consommation et de livraisons, ainsi que d'évolutions réglementaires, la question de la logistique urbaine est devenue un sujet incontournable. La métropole brestoise est engagée depuis 2021 dans le programme national Interlud (Innovations territoriales et logistique urbaine durable) qui a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques. Dresser un portrait du fonctionnement de la logistique urbaine (flux de marchandises, types de véhicules, acteurs économiques, logistique urbaine dans les espaces publics...).

#### 40 Note de conjoncture économique du Pays de Morlaix

Observer, chaque semestre, le suivi de la conjoncture du pays de Morlaix. La note de conjoncture apporte une expertise complémentaire aux tableaux de bord générés dans ADEUPa géodata.

#### 41 Observatoire économique de Lannion-Trégor-Communauté

Observer chaque semestre la conjoncture de Lannion-Trégor-Communauté. La note de conjoncture apporte une expertise complémentaire aux tableaux de bord générés dans Adeupa géodata et des regards spécifiques sur des filières socles de l'économie locale.

#### 42 Identification des filières fortes du territoire de Guingamp-Paimpol agglomération

Observer chaque semestre la conjoncture de Guingamp-Paimpol-Agglomération. La note de conjoncture apporte une expertise complémentaire aux tableaux de bord générés dans Adeupa géodata et des regards spécifiques sur des filières socles de l'économie locale.

#### 43 Actualisation du portrait économique de Sbaa

Saint-Brieuc Armor Agglomération a voulu se doter d'une vision d'ensemble de son tissu économique. Pour ce faire, l'Adeupa a réalisé un premier portrait d'ensemble qui est en cours de finalisation. Il sera suivi de deux focales thématiques définies chaque année.

#### 44 Finalisation du rapport d'étude de l'impact socio-économique de Brest métropole Habitat

Finaliser l'étude qui se décompose en trois axes qui permettront d'analyser la place de BMH dans l'économie locale, son rôle dans la dynamique sociale et démographique et d'estimer sa contribution dans la transition écologique.

Les retombées économiques seront analysées a minima à l'échelle du Pays de Brest, périmètre d'intervention de BMH. Une analyse complémentaire à l'échelle finistérienne sera réalisée afin notamment de tenir compte de la localisation des fournisseurs et prestataires.



## PENSER L'ÉVOLUTION DES ESPACES

#### 45 MOS foncier Bretagne

Piloter et produire les créations et mises à jour du MOS foncier Bretagne 2011-2021.

#### 46 Animation du consortium du MOS foncier

Développer et déployer l'outil MOS foncier Adeupa permettant le suivi de la transformation de l'occupation et de l'usage du sol.

#### 47 Stratégie foncière au service du renouvellement urbain

Identifier les enjeux et outils opérationnels à déployer pour se doter d'une stratégie foncière. Avec le ZAN, la question foncière va être au cœur du développement de demain. Il va dès lors être nécessaire de se doter de véritables stratégies foncières d'anticipation, combinant une vision de long terme, une réactivité forte aux évolutions du marché, des démarches d'observation précises et des outils opérationnels.

#### 48 Participation à l'animation du Club PLUI régional

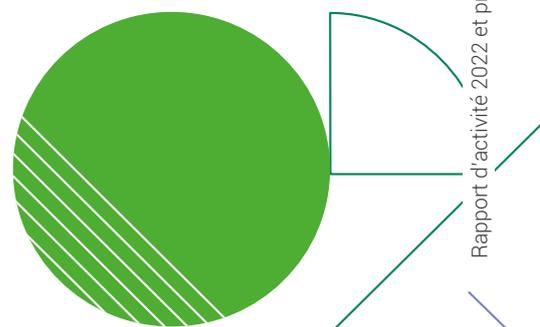
Assister la DDTM29, coordinatrice de la démarche régionale portée par les 4 DDTM, dans l'animation du club PLUI régional et, le cas échéant, intervenir auprès d'EPCI se questionnant sur la prise de compétence PLU (mission de sensibilisation).

#### 49 Animation du Club PLUI des membres de l'Adeupa

Apporter des contenus aux EPCI dans ce club technique ayant vocation à être réuni 6 à 7 fois par an. Espace d'échanges à destination des techniciens des EPCI membres de l'Adeupa (chargés de mission PLUI et des techniciens d'autres services en fonction des thématiques abordées) et aussi des référents des 2 DDTM (29 et 22), il favorise la mutualisation des pratiques, des méthodes et leur intégration dans les documents d'urbanisme. Il permet à l'agence d'urbanisme de mettre en avant ses productions avec l'intervention de ses experts par thématique. En 2023, les sujets suivants seront abordés : les inventaires des ZAE (IZAE), les observatoires de l'habitat et du foncier (OHF), le suivi et l'évaluation des PLUI.

#### 50 Suivi et évaluation des PLUI dans l'Ouest breton

Un PLUI une fois approuvé doit être évalué tous les 6 ans pour mesurer si le projet défini atteint bien les objectifs fixés en matière d'aménagement du territoire. En fonction de l'atteinte ou non de ces objectifs, le PLUI peut être réajusté par modification ou révision. Cette évaluation est régie par l'article L153-27 du Code de l'urbanisme qui définit les règles d'évaluation des PLU dans un délai de 6 ans après leur approbation, en particulier sur le volet habitat (art. L153-28 et L153-29) et mobilité (art. L153-30). L'ensemble des EPCI membres de l'Adeupa a approuvé ou est en procédure de PLUI. L'enjeu est dorénavant la mise en œuvre et le suivi des PLUI. Proposer des indicateurs pertinents et utilisables, ainsi qu'une méthode de réalisation de ces évaluations.



## 51 Accompagnement du volet habitat des PLUI

### 52 Accompagnement à la mise en œuvre des ORT

Participer aux instances de pilotage des démarches « Action cœur de ville » à Morlaix, Lannion et Saint-Brieuc afin de veiller à une mise en œuvre cohérente du dispositif, à même de redynamiser les centres de ces villes.

### 53 Observatoire de l'aménagement n° 1 : Centralités, reconquérir, revitaliser, quels enjeux et outils opérationnels ?

Identifier les enjeux et outils opérationnels pour engager une reconquête/revalorisation des centralités. Il s'agira notamment de compiler un certain nombre d'exemples probants d'opérations illustrant cette démarche, dans un contexte de ZAN. Développer également les outils à disposition des collectivités au travers d'exemples concrets.

### 54 Observatoire de l'aménagement n° 2 : Trame verte urbaine, renaturation, désimperméabilisation ; le N du ZAN en perspective

Identifier les enjeux et outils opérationnels pour recenser, préserver, valoriser et améliorer les espaces de nature ainsi que désimperméabiliser et renaturer. Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de dérèglement climatique induisant un accroissement des phénomènes extrêmes, la nature devient un incontournable pour construire la ville vivante, vivable, résiliente et sobre de demain. Cependant, cette nouvelle donne d'un urbanisme écologique se heurte à la rareté foncière et à la difficulté de concilier sa présence avec les besoins de logements. Il s'agira notamment de compiler un certain nombre d'exemples probants illustrant la démarche. Développer les outils à disposition des collectivités, au travers d'exemples concrets.

### 55 Cartographie des paysages

Partager la carte des paysages produite en 2022 avec les membres finistériens.

### 56 Observatoire foncier des EPCI et du Finistère

Connaître l'occupation des sols dans l'EPCI, la propriété foncière, les mutations et disposer d'éléments de connaissance et d'analyse des prix en support à l'action foncière.

## 57 Observatoire de l'immobilier et foncier d'entreprise du Pays de Brest

Présenter une analyse du marché privé et public en matière de bureaux et de locaux d'activité. Présenter également l'offre disponible pour ces deux segments. Celui du foncier économique analyse les acquisitions foncières pour les futurs espaces économiques qu'ils soient bruts, à aménager ou déjà aménagés.

### 58 Scot du Pays de Brest : accompagnement du pôle métropolitain dans l'exercice de sa compétence

Accompagner le pôle métropolitain dans son rôle de maîtrise d'ouvrage : suivi de l'élaboration et analyse des documents d'urbanisme locaux arrêtés, suivi des procédures juridiques, lien avec le bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale du Scot...

### 59 Scot du Pays de Brest : Animation de la mise en œuvre du Scot actuel

Organiser les « rendez-vous du Scot » à la mi-octobre. Organiser 3 visites « Le Scot sur le terrain ! » à destination des élus du Pays de Brest.

### 60 Scot du Pays de Brest : Contribution à la révision

Poursuivre la révision du Scot. L'objectif est de réaliser la révision durant le mandat, donc avant 2026, notamment en raison de la loi Climat et résilience et des sanctions prévues en cas de non-compatibilité des documents de planification. Pour l'année 2023, les objectifs principaux seront de finaliser la phase diagnostic du projet d'aménagement stratégique (PAS), d'organiser les phases de concertation autour du PAS ainsi que débiter les travaux du DOO (au second semestre).

### 61 Participation à Popsu

La plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) est un programme de recherche national qui croise les approches de terrain et scientifiques. Plusieurs territoires sont analysés, parmi lesquels les métropoles. Dans ce cadre, plusieurs documents seront produits sur le parcours métropolitain de Brest, son rôle de moteur économique, la gouvernance métropolitaine et l'intégration sociale.

## 62 Accompagnement de l'élaboration du PLUI de Brest métropole

Brest métropole s'apprête à lancer la révision de son PLUI en 2023. L'Adeupa y apportera une contribution sur les thématiques habitat, mobilités, économie, socio-démographie, transition environnementale et transition énergétique, paysage, patrimoine, tissus urbains, formes urbaines, foncier, équipements.

### 63 Étude sur les règles d'urbanisme commercial dans la métropole

Analyser la réglementation en vigueur dans le PLUI de Brest métropole en matière d'aménagement commercial, faire un état des lieux du commerce et de son évolution.

Dans une seconde phase, il s'agira de s'interroger sur les perspectives en matière de réglementation pour prendre en compte les nouveaux modes de consommation, les nouveaux formats de commerces, les évolutions urbaines et juridiques.

### 64 Finalisation de l'étude urbaine grand angle de Gouesnou

En lien avec la métropole et la SPL Brest métropole aménagement, accompagner la réflexion de la ville de Gouesnou visant à prolonger la mise en œuvre de son schéma de référence. En particulier, il s'agira d'accompagner la dernière phase de l'étude sur les extensions urbaines du Crann et du Lantel.

### 65 Contribution au « démonstrateur de la ville durable » sur le centre-ville reconstruit de Brest

Poursuivre les études par l'analyse du potentiel de désimperméabilisation et de végétalisation du centre-ville reconstruit, après un premier travail de mise en contexte sur l'ensemble du périmètre réalisé en 2022. Accompagner également l'équipe sur les phases d'analyse des 10 îlots et participer à l'élaboration d'un cadre pour le suivi-évaluation de la démarche.

## 66 Nature et ville : armature verte urbaine

Prolonger l'approche conceptuelle intégrée au PLU facteur 4 de Brest métropole en 2014, pour aboutir à une cartographie affinée, mettant en exergue les atouts et ressources sur lesquels appuyer la concrétisation de l'armature verte urbaine, mais aussi les points de vigilance à surveiller et, le cas échéant, à consolider, afin d'éviter que des potentialités existantes aujourd'hui ne disparaissent demain.

## 67 Étude prospective sur la ressource en eau à Brest métropole

Réaliser une étude prospective de consommation de l'eau dans la métropole.

## 68 Scot du Pays de Morlaix : élaboration

Accompagner le Pays de Morlaix dans l'élaboration d'un premier Scot à son échelle. Produire la plupart des éléments d'étude et les documents finaux, et participer à l'animation de la démarche au niveau des instances de décisions, de pilotage et de concertation. Ce travail se déroule sur une durée de moins de trois ans, pour que le nouveau document entre en vigueur avant l'échéance du 21 août 2026.

## 69 Étude urbaine stratégique de la gare de Paimpol

Conduire une étude sur le quartier de la gare de Paimpol, prenant notamment en compte le site dit de la « Corne de la gare » et la zone de conditionnement légumière, sise au sud de la voie ferrée. L'étude répondra à plusieurs questionnements : stratégie urbaine, avec l'enjeu de requalification et d'évolution urbaine du quartier, prenant particulièrement en compte les risques inondation et de submersion marine en présence ; focus Maraîchage, avec la fonction logistique du site, son devenir, suivant le prisme des filières agricoles, en lien avec le Projet alimentaire territorial ; focus Mobilités : la fonction gare, avec les enjeux d'intermodalité et d'accessibilité, en lien avec l'offre de transport ferroviaire, notamment dans le contexte d'affluence saisonnière.

## 70 Scot du Pays du COB - Accompagner la finalisation

Le Scot du COB, dont l'élaboration a été engagée en 2018, et ralentie par les épisodes des confinements en 2020 et 2021, sera arrêté, et peut-être approuvé, pendant l'année 2023.

## 71 Accompagnement de l'élaboration du PLUI-H de Leff Armor Communauté

Accompagner de manière renforcée la révision générale actuelle du PLUI-H de LAC. Mettre le PLUI-H en compatibilité avec le Scot du Pays de Guingamp, en particulier sur le volet foncier. Assister l'EPCI en matière de méthode et d'animation et plus spécifiquement sur les volets foncier, démographie et habitat. Fournir des données, l'analyse de la consommation d'espace sur la base du MOS.

## 72 Accompagnement du PLUI de Sbaa

Accompagner Sbaa pour que les travaux d'étude et les orientations issues de son plan paysage soient bien intégrés dans le PLUI en cours d'élaboration. Plus globalement, accompagner Sbaa dans l'élaboration de son PLUI, qui entre dans la phase d'écriture du règlement et des OAP, par des apports techniques et/ou une intervention en COPIL. L'agence interviendra notamment en étude et en conseil sur le thème du patrimoine.

## 73 Valorisation du projet urbain de Saint-Brieuc

Restituer l'étude dans sa version définitive et fournir le livrable final (brochure et affiche). En complément, l'Adeupa propose un accompagnement pour valoriser cette stratégie urbaine (présentations en conseil communautaire, conseil municipal, à des partenaires éventuels...).

## 74 Animation d'échanges sur les relations entre promoteurs et collectivités



# ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

## 75 Faire réseau

Accompagner Brest métropole dans la déclinaison de ses partenariats institutionnels : entente territoriale Brest-Morlaix-Lannion ; entente territoriale Brest-Quimper ; contrat de réciprocité Brest métropole-PETR du COB.

## 76 Proposer l'élaboration de tableaux de bord de suivi des projets de territoires

L'Adeupa a accompagné depuis le nouveau mandat les élus de différents territoires dans l'élaboration de leur projet de territoire. Elle propose désormais d'accompagner tous les territoires qui ont élaboré un projet de territoire dans la construction d'un outil de suivi et d'évaluation de leur projet à l'instar de ce qui a été réalisé à Saint-Brieuc Armor Agglomération pour le suivi des dynamiques territoriales.

# CONSTRUIRE L'AVENIR D'UN OUEST BRETON INVENTIF ET ATTRACTIF

## 77 Accompagnement de l'élaboration du service public de la donnée de l'Ouest breton (SPLD)

Préfigurer un tiers de confiance dans le cadre de la structuration d'une stratégie de la donnée et d'un service public de la donnée à l'échelle de l'Ouest breton.

## 78 Observatoire de l'économie maritime

Mettre à jour les emplois de l'économie maritime au 31 décembre 2022. Mettre en avant le tissu économique finistérien lors des journées européennes de la mer qui se dérouleront à Brest en mai. Participer à la réalisation d'une cartographie ou un schéma écosystémique qui met en évidence les structures référentes et les contacts associés impliqués dans la stratégie DLAL FEAMPA.

## 79 Valorisation de l'étude de la filière culture de l'Ouest breton

Identifier les acteurs, le poids économique, l'attractivité et le rayonnement de la filière culture de l'Ouest breton (réalisé en 2021-2022). Mettre en forme l'étude, puis la valoriser auprès du comité de pilotage et des membres intéressés.

## 80 Labellisation French Tech

Le Finistère et Lannion-Trégor Communauté ont été labellisés en 2015 par la French Tech. En 2023, une troisième vague de labellisation intervient et la French Tech Brest+ entend bien confirmer son label. L'agence intervient pour préparer cette candidature, actualiser les données de l'économie numérique du territoire et analyser les évolutions en termes d'emplois, de profil des startups, de levées de fonds, etc.

## 81 Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche

Éclairer l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le Pays de Brest. Analyser les dynamiques et les porter à connaissance des élus et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## 82 Finalisation de l'étude d'impact économique de l'UBO et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Actualiser l'étude réalisée en 2013 sur le poids économique de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). L'étude s'articulait en trois parties : les enjeux financiers, l'impact sur l'emploi et la contribution de l'université au développement économique finistérien.

## 83 Animation du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Animer le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest. Accompagner ses travaux relatifs à l'élaboration de projets de territoire, de documents de prospective et de planification, à l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable... ou à toute autre question relative à son périmètre d'intervention.

## 84 Accompagnement de la révision du projet métropolitain

Apporter sur diverses thématiques des contributions dans le cadre de la révision du projet métropolitain.

## 85 Valorisation du suivi des dynamiques territoriales à Sbaa

Partager l'analyse réalisée en 2022 sur les dynamiques territoriales à l'œuvre dans l'agglomération dans le cadre du nouveau projet de territoire.

## 86 Préparation des 50 ans de l'Adeupa

Anticiper le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'agence en 2024.



# ADAPTER LES MODES D'INTERVENTION DE L'ADEUPA

## 87 Réalisation du projet d'agence 2023-2026

Établir un projet d'agence permettant de fixer une trajectoire pour l'Adeupa dans les prochaines années.

## 88 Familiarisation avec les territoires de l'Ouest breton

Dans le cadre de l'élargissement du territoire d'intervention de l'Adeupa, organiser chaque année des journées de visite des territoires.

## 89 Documentation, veille, archives

Assurer une bonne gestion du fonds documentaire, et la mise à disposition de toutes les infos utiles pour l'équipe et les membres (base doc, veille), mise en ligne.

## 90 Communication

Mettre en œuvre la stratégie de communication. Construire divers supports de communication de l'Adeupa dans le respect de la charte graphique au service de la communication interne et externe.

## 91 Communication web et réseaux sociaux

Assurer la mise à jour et l'évolution du site internet ; alimenter les réseaux sociaux de l'agence ; mettre en ligne les nouvelles publications et actualités de l'agence ; diffuser en ligne la newsletter.

## 92 Administration de la photothèque

Alimenter en permanence la base de photos.

## 93 Organisation et structuration du système d'information

Penser le système d'information, de manière à ce qu'il s'adapte à l'évolution des besoins des études, en articulation avec les évolutions techniques et matérielles, mais aussi en coordination avec le contexte partenarial (Datagences, SPLD...). Documenter sa structuration et son administration en se conformant au RGPD.

## 94 Alimentation et structuration d'Adeupa Géodata

Mettre à la disposition des membres un outil de visualisation d'indicateurs statistiques sur les territoires bretons, sous forme de tableaux, graphiques et cartographies réutilisables par hyperlien.

## 95 Administration et structuration du système d'information géographique

Penser l'urbanisation du système d'information géographique (SIG), de manière à ce qu'il s'adapte à l'évolution des besoins, en articulation avec les évolutions techniques et matérielles. Structurer, administrer le système de gestion de bases de données géographiques et optimiser les traitements.

## 96 Assistance informatique

Assurer la maintenance du parc informatique de l'agence.

## 97 Intendance et logistique

Assurer l'intendance et la logistique en tant que de besoin. Organisation de la logistique pour les séminaires d'équipe, les sorties, les instances. Assurer l'intendance en cas de travaux, déménagements, entretien des véhicules.

## 98 Information des tiers

L'Adeupa est régulièrement sollicitée par des tiers qui souhaitent accéder à certaines données. À ce titre, il s'agit de les orienter vers le bon interlocuteur ou vers Adeupa Géodata.

## 99 Information des membres

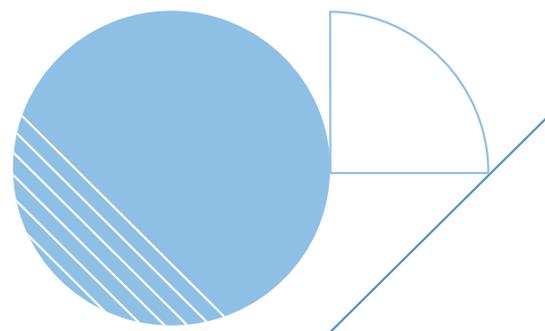
Les techniciens ou élus des structures membres de l'Adeupa peuvent avoir besoin ponctuellement, dans l'urgence, d'accéder à des informations ou des données. Il s'agit pour l'Adeupa de les orienter vers le bon interlocuteur ou de leur fournir les données dont ils ont besoin rapidement. L'information des membres répond, dans ce contexte, à un besoin autre que ceux inscrits dans les projets du programme partenarial.

## 100 Comptabilité gestion

Suivi de la gestion comptable et du budget de l'agence.

## 101 Gestion des ressources humaines

Suivre le parcours professionnel des salarié-es, leur évolution de carrière, veiller à la qualité de vie au travail, nourrir la réflexion sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences de l'agence.



## 102 Secrétariat

Assurer l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion du courrier, la gestion de l'agenda du directeur, l'organisation des réunions, la réservation de salles, la préparation de visioconférences, l'organisation des déplacements de l'ensemble de l'équipe de l'Adeupa, la gestion de la base contacts de l'Adeupa, la gestion des fournitures de bureau.

## 103 Direction

Assurer et consolider le pilotage stratégique et opérationnel de l'Adeupa. Pour les responsables de pôle, assurer, en complément du directeur, la représentation de l'agence auprès des membres et des partenaires.

Participer aux réflexions sur les orientations stratégiques de l'agence. Avoir une vision globale des différentes interventions de l'agence sur chaque territoire et contribuer à leur mise en cohérence. Favoriser une lecture transversale et prospective des territoires. Sur les dossiers à enjeux, apporter son expertise. Participer à l'élaboration et au suivi du programme de travail partenarial cadre et du programme de travail annuel. Rendre compte au CA de la progression des travaux. Veiller à la qualité de vie au travail en suivant et régulant le plan de charge des collaborateurs.

### 105 Management

Manager les équipes. Donner à comprendre l'orientation donnée aux interventions de l'Adeupa, mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des missions et des tâches, les répartir de façon explicite, accompagner la progression professionnelle des salariées de l'agence, apporter le soutien et assurer les régulations nécessaires.

### 106 Vie associative (bureau, CA, AG)

Assurer le fonctionnement des instances de l'Adeupa.

### 107 Anticipation et régulation du plan de charge

Proposer une organisation qui améliore l'anticipation et la régulation de la charge de travail.

### 108 Encadrement des stagiaires

Assurer le suivi administratif des stagiaires. S'assurer de leur équipement informatique. Les accueillir, leur présenter le fonctionnement de l'agence, la conduite de projet, le programme de travail, le fonctionnement du serveur. Faire un point à leur arrivée et à la fin de leur stage, faire un bilan. Assurer le suivi du stage, et de leur production. Prévoir un retour du travail réalisé auprès de l'équipe.

### 109 Conseil économique et social

Permettre le fonctionnement du comité social et économique (temps de réunion et temps de préparation et de suivi).

### 110 Formations

Participer à des formations, colloques, club Fnau. En 2023, réaliser la mise à jour du Plan de compétences.

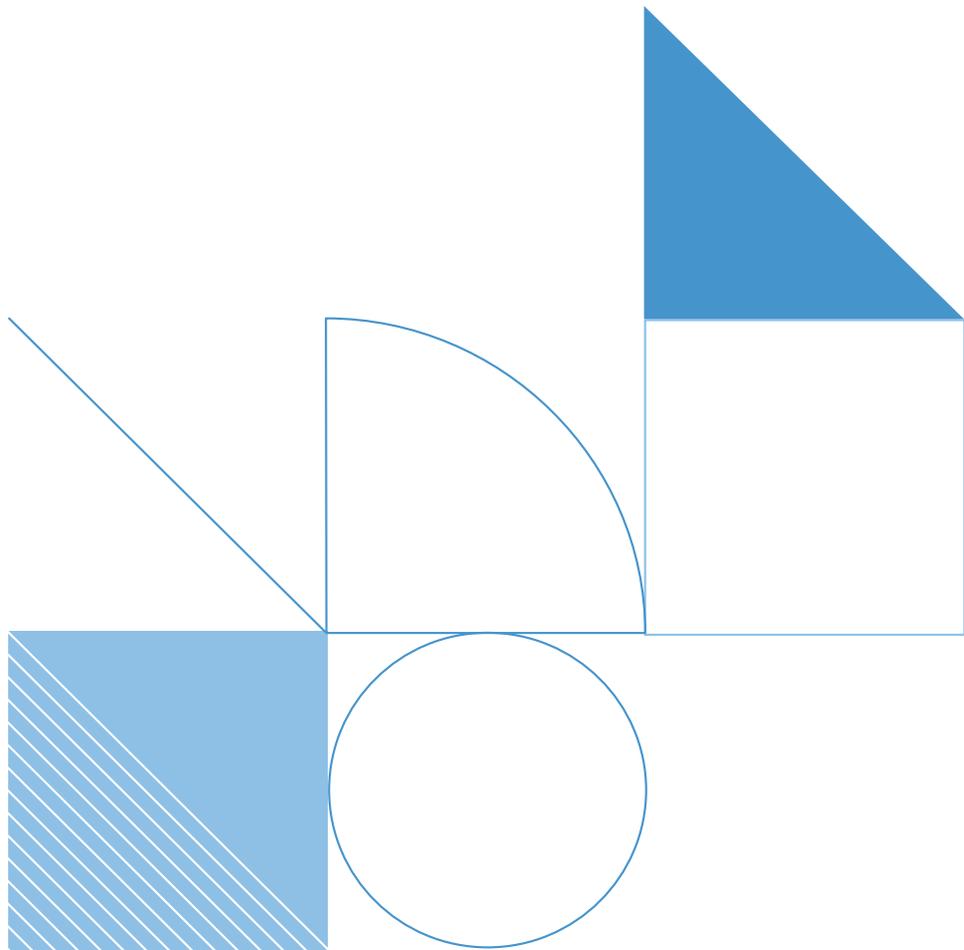
### 111 Participer aux clubs Fnau

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire autrement et de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. Ces clubs contribuent à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques. Ils permettent d'outiller et de former en continu les professionnels des agences dans leurs domaines d'expertise. Ils contribuent à renforcer la solidarité interagences. Ils participent à la constitution d'une culture professionnelle commune à toutes les agences. Ils alimentent également les productions du réseau. Certains des documents produits sont disponibles à la Fnau ou téléchargeables à partir de son site. Le fonctionnement de ce dispositif unique en son genre est présenté dans une charte co-élaborée en 2013.

Chaque salarié de l'Adeupa a la possibilité de s'inscrire dans un club.

### 112 Participation à des instances régionales (CRHH, Club des délégués, GRDVF, observatoire foncier régional, etc.)

Participer aux instances régionales auxquelles l'Adeupa est conviée.







L'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne est une association qui réunit 29 acteurs publics de l'Ouest breton (État, collectivités, établissements publics). Créée en 1974, agréée par l'État, elle inscrit son action dans le cadre défini par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

L'Adeupa se positionne comme plateforme de coopération au service des acteurs publics de l'Ouest breton pour :

- se situer dans un monde qui change, par ses observatoires,
- préparer l'avenir, par ses études et les démarches de planification,
- partager la connaissance des territoires, par la diffusion de ses travaux, de ses données et l'animation d'échanges.

Chaque année, l'Adeupa met en œuvre un programme de travail partenarial pour lequel elle perçoit des subventions de ses membres. En retour, ils ont accès à l'ensemble de ses travaux.



**FLASHEZ-MOI POUR DECOUVRIR  
LA VIDÉO DE PRÉSENTATION  
DE L'AGENCE!**

18, rue Jean Jaurès • 29200 Brest  
Tél. 02 98 33 51 71

[WWW.ADEUPA-BREST.FR](http://WWW.ADEUPA-BREST.FR)

